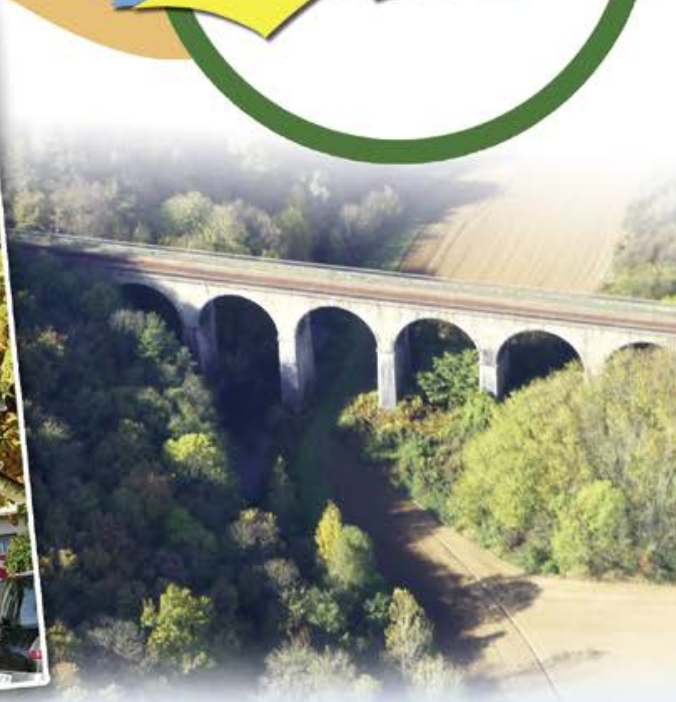


Bournezeau

St Vincent-Puymaufrais



www.bournezeau.fr



SAMEDI 12 JANVIER 2019

Vœux du Maire à la population

à 18 h 15, à la salle du Mitan

*C'est avec plaisir que les élus et les agents vous accueilleront
pour passer ensemble un agréable moment.*

UNE DATE TRÈS IMPORTANTE ! - UNE DATE TRÈS IMPORTANTE ! - UNE DA

À NOTER SUR VOTRE AGENDA

CAFÉ DÉBAT

JEUDI 31 JANVIER 2019

à 20h 15, à la salle du Mitan

**Thème : Ancien château (ex propriété de M. Moitié),
à quoi peut-il servir ?**

IMPORANTE ! - UNE DATE TRÈS IMPORTANTE ! - UNE DATE TRÈS IMPOR

Magazine semestriel

Directeur de la publication : Louis-Marie Giraudeau - Rédaction : Commission Communication - Photos : Commune de Bournezeau, associations, Nadine Bely, Roger Walker, André Seguin, Freepik, Phovoir - Conception : Média Horizon - Impression : Imprimerie du Bocage - www.imprimeriedubocage.com



2019, dernière année complète de ce mandat.

Ce sera pour moi aussi ma dernière année complète de Maire. Les années passent et même si ma motivation est toujours aussi intacte pour aider au développement de notre charmante commune, le moment est venu de passer le témoin. Soyez persuadés que je poursuivrai ma mission jusqu'aux élections de 2020 car comme le disait JF Kennedy « Ne demande pas ce que ton pays peut faire de toi, demande ce que tu peux faire pour ton pays ». Au vu des dernières élections municipales de 2014, il me semble nécessaire de s'y prendre relativement longtemps à l'avance pour trouver le nombre de candidates et de candidats suffisants pour la constitution d'une liste. Suite à cette déclaration, nos relations resteront franches, comme j'ai toujours essayé de les vivre au quotidien avec vous. Venons en désormais à l'activité municipale et communautaire.

L'année 2018 fut intense en activité municipale. Elle est détaillée dans les pages des différentes commissions de ce bulletin. Chaque commission travaille et dois-je le rappeler est **ouverte** à tous. Cet esprit d'ouverture est nécessaire à la vie de la cité et j'en profite pour remercier tous les extras municipaux, les élus à fortiori ainsi que mes adjoints pour la réalisation de cette **activité municipale** et leur forte implication. Bonne lecture de la page 7 à 17.

J'insisterai sur 2 points particuliers dans notre action d'élus car ils ont marqué l'année 2018, à savoir l'étude organisationnelle de nos agents territoriaux et le non-respect grandissant des règles de l'urbanisme.

Pour le premier point, en 2017, nous avons fait appel au Centre de Gestion de la Maison des Communes de la Vendée afin d'analyser notre organisation et il en est ressorti une soixantaine de préconisations. Ce travail va se clôturer en 2019... Règlement intérieur, protocole ARTT, responsabilités et missions de chacune et de chacun, fiches de postes, bref, utiliser au mieux les compétences des uns et des autres pour optimiser le service public et mieux vous servir. Comment obtenir de la valeur ajoutée au service municipal ? Les élus et les agents forment une double équipe. Les élus élaborent le projet, le pilotent et accompagnent les agents en leur expliquant, les rassurant car ces derniers n'ont choisi ni le projet des élus ni les élus. C'est Mme Gautron, Adjointe aux ressources humaines, qui a en charge la mise en œuvre de ce dossier qu'elle a à cœur de mener à bien en collaboration avec Mme Amélie Dager, notre nouvelle Directrice Générale des Services, arrivée dans nos murs le jeudi 4 octobre 2018. Bienvenue à elle.

Mon deuxième point s'en réfère à **la conformité** au vu de l'instruction du droit des sols « urbanisme ». Nous sommes confrontés, **comme jamais nous ne l'avions été**, à des exigences de la part des porteurs de projets (minoritaires au demeurant). Contrevenants ? Défis d'originalité ? Pari du « pas vu, pas pris » ? Ou non sachants ? Ces attitudes bafouent les règles du droit des sols, règlementées dans notre Pays afin d'éviter l'anarchie... L'application du droit des sols s'applique à toutes et tous. Pour toute nouvelle occupation du sol, une demande doit être faite en Mairie. C'est pourquoi nous désirons la création d'un service de **conformité** au sein de la Communauté de Communes puisque dans le cadre du futur PLUI, le règlement sera **identique** dans les 10 communes composant le Pays de Chantonnay. Cette harmonisation est une opportunité à saisir. Un service pour vérifier tout simplement la conformité des travaux déclarés en amont. D'ailleurs, à l'occasion des ventes, les notaires exigent de plus en plus les certificats de conformité. Respect pour les acquéreurs ?

A évoquer la Communauté de Communes, ma plume s'évade quelque peu pour mentionner des réalisations intéressantes à savoir le nouveau et splendide sentier, réalisé de la Vourraie vers le Pont du Servant, dans le cadre des travaux connexes de la 2x2 voies, amorce du sentier des 3 lacs... Nous sollicitons la Communauté de Communes pour que ce sentier, avec un nouveau transfert de compétences, devienne un sentier communautaire avec un entretien communautaire. Sauf si une brigade « verte » voit le jour comme à Rochetrejoux pour donner un coup de main à nos marcheurs qui entretiennent à merveille une partie de nos sentiers. Bel exemple de solidarité citoyenne qu'il serait agréable de développer.

Voilà, pour le passé, sans oublier que 2018 aura été la première année de la réduction à hauteur de 30 % de la taxe d'habitation pour 73,22 % d'entre nous. L'État prendra à sa charge ces dégrèvements au regard des impositions de 2017. En 2019, le dégrèvement s'élève à 65 % pour attendre les 100 % en 2020 (en fonction du seuil d'éligibilité des contribuables). Etant sous la moyenne départementale au niveau du foncier bâti, nous avons augmenté notre taux de 1,30 (14,26 au lieu de 12,96) et validé par ce nouveau taux, 28 000 € de produit en plus dans nos produits locaux (apport total des taxes locales : 1 018 000 €). La population augmente ; il nous faut maintenir notre capacité à investir.

Pour 2019, c'est le mot « solidarité » que nous devons porter à bout de bras. **2019**, une année avec quelques petits pas en plus, pour plus de solidarités car notre Pays souffre cruellement en ces jours.

Quelques propositions :

2019 des petits pas de plus vers la solidarité...

Solidarité communale en consacrant un peu de temps le jeudi 31 janvier au café débat sur le devenir de l'ancien château... A quoi peut-il servir ? La feuille est blanche et se remplira avec vos suggestions. Remerciements anticipés pour votre participation.

Solidarité communautaire de 10 communes pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (prochaine réunion publique à Bournezeau le mercredi 27 février à 19h au Mitan). Autre rendez-vous à noter sur votre agenda.

Solidarité intercommunautaire du Pays de Chantonay avec le Pays de Pouzauges pour l'élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial (merci de répondre à l'enquête en ligne et de participer au café débat programmé fin mars). Nous ne pouvons écarter cette mise en œuvre car la maison brûle toujours.

Solidarité européenne en participant au vote des élections européennes le 26 mai prochain... désormais une seule circonscription en France (au lieu de 8)... une liste par parti et l'électeur donne sa voix à la liste de son choix. Il me vient à l'esprit cette belle phrase de l'astrophysicien, Stephen Hawking, décédé cette année, très handicapé « si vous sentez que vous êtes dans un trou noir, ne perdez pas espoir : il y a un moyen d'en sortir ». Voter avec optimisme et non par nationalisme afin de poursuivre notre mission de sentinelle de la Paix. Entre nous, en vous abstenant, il serait bien dommage de ne pas participer à la décision et de la laisser aux votants !

Paix si fragile et si belle. Serions-nous devenus amnésiques l'année du centenaire de la fin de la « grande guerre » ? 2018, l'année de tant d'atrocités comme au Yémen ou en Syrie, l'année où l'unité devra prendre le pas sur l'adversité face au dérèglement climatique. Pas gagné ! Ensemble, relevons ce défi sans jeter la pierre au voisin ! Avançons à petits pas, même si tout n'est pas parfait. Analyser les échecs, ne pas se focaliser sur eux et surtout se rassembler pour y remédier.

De belles fêtes de fin d'année, nous vous souhaitons à toutes et à tous, des fêtes chaleureuses en famille en espérant que toutes les personnes « isolées » trouveront un peu de chaleur autour d'elles pour basculer dans la nouvelle année. Et au plaisir de se rencontrer, tout particulièrement à la cérémonie des vœux, le 12 janvier 2019, à 18h15, qu'on se le dise !

Le 1^{er} décembre 2018

Le Maire,



Louis-Marie GIRAUDEAU

N.B. : Toute notre compassion aux familles touchées par l'attentat de Strasbourg au marché de Noël.

À NOTER DANS VOS AGENDAS

JEUDI 31 JANVIER 2019

à 20h15, à la salle du Mitan,

CAFÉ DEBAT

Thème : A quoi peut servir l'ancien château ?



MERCREDI 27 FÉVRIER 2019

à 19h00, à la salle du Mitan,

RÉUNION PUBLIQUE

Thème : PLUI





Chers Manfraidiennes et Manfraidien,

Au nom du Conseil municipal et en mon nom, je vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année, que 2019 vous apporte chaleur humaine et sérénité dans votre vie. Que cette nouvelle année conforte le bien vivre à Saint Vincent Puymaufrais, notre petite commune située AU BOUT DU MONDE.

Et pour bien vivre dans notre commune, rien de mieux que de penser à notre environnement. C'est pourquoi je vous parlerai en cette nouvelle année du PCAET.

Le PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial) est obligatoire pour toutes les communautés de communes de plus de 20 000 habitants. C'est un outil de planification qui définit des objectifs stratégiques dans le but d'atténuer le changement climatique tout en s'adaptant au territoire.

Il s'articulera ainsi avec notre PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal). Un diagnostic doit être établi pour maîtriser notre consommation énergétique, réduire nos émissions de gaz à effet de serre et les polluants atmosphériques. Afin de mutualiser les coûts de cette étude et partager nos expériences, nous nous sommes associés avec la Communauté de communes de Pouzauges pour la consultation d'un bureau d'étude.

Le dérèglement climatique est à l'échelle mondiale, et tous les Etats doivent agir rapidement. Le GIEC (Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat) tire le signal d'alarme. Depuis plusieurs années, les chercheurs ont informé les gouvernements de l'impact sur la biodiversité. On assiste depuis plusieurs années à des hausses des températures, à la sécheresse, aux inondations, aux glissements de terrain et à la pénurie d'eau. Ces phénomènes constituent autant de facteurs de fragilisation des territoires et de leurs économies qui risquent de générer le déplacement des populations.

Depuis les accords conclus à RIO en 1992 et depuis la conférence internationale sur le climat « la COP21 », beaucoup de négociations ont eu lieu mais on déplore à ce jour le peu d'actes. Comme l'avait dit Jacques CHIRAC dans un discours en 2002 : « *La maison brûle et nous regardons ailleurs* ».

Nous sommes tous conscients de cette situation et bien que nous ne soyons pas les seuls responsables, il est primordial que chacun d'entre nous fasse un pas sur un seul et même chemin.

C'est pourquoi, au niveau local, nous pouvons déjà agir sur la réduction de nos déchets, le gaspillage alimentaire, la maîtrise de nos consommations énergétiques mais aussi favoriser l'économie locale et penser aux circuits courts.

Alors remplissons nos paniers de poireaux, de pommes de terre et de carottes... et à vous la bonne soupe !

Enfin pour conclure, je vous renouvelle mes meilleurs vœux pour l'année 2019. Que 2019 soit rempli de bonheur simple mais quotidien.

Bonne année 2019 !

Le 17 octobre 2018,
Le Maire délégué
Carole DOBIGNY





LE MOT DU MAIRE DE BOURNEZEAU	P. 3-4
LE MOT DU MAIRE DÉLÉGUÉ DE ST VINCENT PUYMAUFRAIS	P. 5
SOMMAIRE	P. 6

ACTIVITÉS COMMUNALES

✓ Comité consultatif "Information - Communication"	P. 7
✓ Commission municipale "Personnel communal"	P. 7
✓ Comité consultatif "Urbanisme"	P. 8
✓ Commission municipale "Bâtiments, gestion des salles, équipements sportifs"	P. 9
✓ Comité consultatif "Réseaux - assainissement"	P. 11
✓ Comité consultatif "Voirie, espace rural et espaces verts et matériel technique"	P. 11
✓ Comité consultatif "Enfance jeunesse"	P. 12
✓ Comité consultatif "École, affaires scolaires restauration scolaire"	P. 13
✓ Comité consultatif "Développement durable"	P. 15
✓ Comité consultatif "Culture"	P. 16
✓ CCAS Bournezeau / Saint Vincent Puymaufrais	P. 17

EN LIAISON AVEC NOS PARTENAIRES

✓ Communauté de Communes	P. 18
✓ Transport solidaire	P. 20
✓ CAUE	P. 20
✓ SCOM : Nouvelles consignes de tri Recyclage des coquilles d'huîtres	P. 21
✓ SCOM : Retrait des sacs jaunes	P. 23
✓ Vendée Eau	P. 23
✓ Office de tourisme	P. 24
✓ Actif Emploi	P. 25
✓ Mission locale	P. 25

ENSEIGNEMENT ET VIE ASSOCIATIVE

Enfance/Jeunesse :

✓ École publique « La Courte Échelle »	P. 26
✓ École privée « Saint André »	P. 27
✓ Familles Rurales	P. 28

Associations sportives :

✓ Basket Club	P. 29
✓ Bournezeau Sports Mécaniques	P. 29
✓ Courlisch'Club	P. 30
✓ École des Sports Bournezeau	P. 30
✓ Gingko	P. 31
✓ Lay Tonic	P. 31
✓ Peur 2 rien	P. 31

Associations culturelles :

✓ Les amis de la bibliothèque	P. 32
-------------------------------	-------

Associations Loisirs :

✓ Créa Passions	P. 32
-----------------	-------

Associations environnementales :

✓ Les Jardins de la Lune	P. 33
--------------------------	-------

Associations sociales et humanitaires :

✓ Don du sang	P. 33
---------------	-------

Associations diverses

✓ Amicale des Sapeurs-Pompiers	P. 34
✓ NALA	P. 35

INFORMATIONS DIVERSES

✓ Horaires de la mairie	P. 36
✓ Tarifs municipaux 2019	P. 37
✓ Statistiques 2018	P. 40
✓ Démarches administratives en ligne : carte d'identité, permis, carte grise	P. 41
✓ Recensement citoyen	P. 42

CALENDRIER DES ÉVÈNEMENTS P. 43



Commune de Bournezeau



COUPON LETTRE

Une question, une remarque, une suggestion, vous pouvez écrire :

- à Louis-Marie GIRAUDEAU, Maire de Bournezeau
- à Carole DOBIGNY, Maire Délégué de Saint-Vincent-Puymaufrais

EXPÉDITEUR :

VOTRE MESSAGE :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

✓ COMITÉ CONSULTATIF « INFORMATION - COMMUNICATION »

Pour la 1^{ère} fois, vous avez reçu « le mag'infos » en juillet dernier. Certes, nous n'avons eu très peu de retours **négatifs** sur ce nouveau document papier avec « son fil du temps » habituel.

En conséquence, nous prévoyons de faire la même chose en 2019... Une version allégée de 8 ou 12 pages en juin et éventuellement un 4 pages en octobre.

Notre comité en lien avec la commission « culture » a aussi organisé le 15 septembre « les portes ouvertes » à l'ancien Château en même temps que les journées patrimoine et l'accueil des nouveaux arrivants le matin. Cette journée fut un véritable succès... De nombreux visiteurs, attentifs aux propos de Vincent sur l'histoire du site et du parc, une pause culturelle à l'apéro, pain et brioche cuits au four grâce à notre équipe de boulangers, vraiment une belle journée et nous vous promettons une nouvelle opération, disons avant l'été.

En information, pour conclure, nous avons organisé une réunion publique le 8 novembre dernier. Cette réunion a été annoncée par le mot des élus à compter du 5 octobre. En plus de cette annonce dématérialisée, lue théoriquement par 820 abonnés, nous avons positionné une quinzaine d'affiches sur la voie publique. L'envoi de la feuille « info » dans chaque boîte à lettres pour un coût de 320 € TTC (exemple feuille « infos-mairie » octobre 2016) n'a pas été réalisée... gain de papier et d'économie et pourtant 80 personnes ont répondu à notre appel. Il nous semble donc que l'info avec ces 2 outils a bien circulé. Qu'en pensez-vous ?

Et pour conclure, nous sommes toujours friands de connaître vos remarques à propos du mot des élus (newsletter) qui au 1^{er} Décembre 2017 totalisait 788 abonnés (au 9 novembre 2018, 829 : + 41). Progression significative mais pas fulgurante... qu'on se le dise dans nos 1 500 demeures.

2019

Concertation PCAET

- une enquête en ligne pour y répondre jusqu'à fin février
- des réunions
- des cafés débats

Judi 31 janvier

Café débat à 20h15

À quoi peut servir l'ancien château ?

2019

PLUi

- Réunion publique le 27 février 2019 à 19h à la salle du Mitan.

Membres : Louis-Marie GIRAUDEAU (élu référent), Anne GAUTRON, Annie ROUSSEAU, Carole DOBIGNY, André COLLIN, Jérôme AUBINEAU, Dominique GOINEAU, Jean-Charles EVIN, Nicolas CORNU.

✓ COMMISSION « PERSONNEL COMMUNAL »

L'année 2018, est une année de travail et de réflexion sur l'organisation du fonctionnement des services.

La Municipalité a fait le choix de se faire accompagner par le CDG85 (Centre de Gestion) pour une étude organisationnelle du personnel communal.

Depuis le 30 janvier 2018, après avoir entendu collectivement et individuellement le personnel municipal, un groupe de travail a été créé, composé d'élus, représentants de chaque service municipal et du CDG pour la création d'un règlement intérieur municipal. Il devrait voir le jour à l'issue du 1^{er} trimestre 2019.

En 2018, quelques mouvements :

- Aux services techniques : les départs pour mutation de Mme Montaine-Houpline Maryline au 1^{er} août 2018 et détachement de M. Nicolas Yannick au 1^{er} janvier 2019. Des remplacements pour accomplir du mieux possible les tâches à effectuer sur les arrêts maladie.
- Aux services administratifs : la création d'un poste « adjoint à la direction générale » pour Mme Foucher Gwendoline depuis le 1^{er} juillet, et le recrutement de Mme Dager Amélie sur le poste de Direction Générale de Services, depuis le 4 octobre. Le départ pour mutation de

Mme Neveu Claudie au 10 décembre 2018, qui est actuellement remplacée par Mme Robin Sandrine (Missions Temporaires du Centre de Gestion).

- Aux services scolaire et restauration : le départ à la retraite de Mme Leboeuf, la reconduction du contrat de Mme Troallic Nadège sur le remplacement de Mme Jaufry Monique en disponibilité d'office. Les postes de quelques heures par semaine scolaire (surveillance sur la cour, aide en restauration) sont reconduits et pris par Actif Emploi.

La non reconduction par l'état des contrats « aidés » a mis et va mettre fin à tous les contrats aidés sur notre commune en attendant le résultat de l'étude organisationnelle, certains de ces contrats ont été reconduits en CDD. L'un d'entre eux a été repris par le prestataire Restoria en restauration.

Dans l'attente de redonner une nouvelle organisation dans les services municipaux, merci à chacun d'être patient, merci à chaque citoyen d'être compréhensif, tout cela demande du temps, des échanges et de la compréhension mutuelle.

Membres : Louis-Marie GIRAUDEAU, Anne GAUTRON (élu référente), André COLLIN, Denis ROUSSEAU, Annie ROUSSEAU, Rémi PELON, Carole DOBIGNY, Christine BARREAU, Louissette BILLAUDEAU.

✓ COMITÉ CONSULTATIF «URBANISME»

Lotissements communaux

Voici la situation à ce jour (30 novembre 2018) pour les lots disponibles :

- Clos de la Maisonnette à St Vincent Puymaufrais : 1 lot
- Éco quartier tranche 1 : 2 lots
- Éco quartier tranche 2 : 1 lot
- Éco quartier tranche 3 : 0
- Clos des jardins : 0

Pour répondre à la demande et avec beaucoup de retard, suite à la modification O6 du P.L.U. le Conseil Municipal a décidé de réaliser un permis d'aménager au Fief du Château (Voir plan de la zone concernée).



Une convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été validée avec l'agence de services aux collectivités locales de Vendée afin de mener à bien le dossier de consultation des intervenants, pour la réalisation du permis d'aménager, la mise en œuvre et le suivi des procédures de consultation.

Le permis d'aménager qui doit respecter le Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) nous impose une densité de 17 maisons à l'hectare, bassin d'orage compris, soit pour une surface de 3 hectares, la réalisation de 50 logements environ.

Comme d'habitude pour mener à bien la réflexion un comité de pilotage sera constitué avec des représentants de la commune et des services départementaux.

Zonage PLU

Pour comprendre où se situe une parcelle et quelles sont les réglementations qui s'appliquent, vous pouvez consulter en accès libre le zonage sur internet à l'adresse :

<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>
(onglet « cartographie »).



Travaux Avenue du Moulin

Planning des travaux :

- 1) L'entreprise Colas a réalisé le nouveau réseau d'eaux pluviales sur la période du 5 novembre au 14 décembre 2018.
- 2) L'entreprise GT Vendée est en cours de travaux pour l'aménagement de la nouvelle ligne d'éclairage positionnée entre la voie de circulation départementale et le cheminement partagé pour les piétons et les vélos. Ces travaux devraient se terminer fin janvier 2019.
- 3) Concernant l'aménagement de l'avenue du Moulin, de la place de Liberté à la rue de la Poterne, l'entreprise Colas réalisera les travaux du 1^{er} avril au 30 juin 2019.
- 4) Le tapis de roulement sera réalisé par le Département au mois de juillet, ainsi que les signalisations verticales.
- 5) L'entreprise SAS SVEM poursuivra en septembre les signalisations horizontales pour clore la fin des travaux.

Nous vous rappelons que, pendant cette période de travaux, la circulation sera alternée, avec des contraintes évidentes.

Les responsables des entreprises concernées et la mairie seront à votre écoute. Mais vous devrez faire preuve de tolérance, pendant toute la durée du chantier et soyons prudent !

Démolition de la salle PAX

La démolition de la salle PAX sera réalisée par l'entreprise Charpentier. La période retenue est février/mars 2019. L'objectif ensuite sera de réaliser des parkings destinés principalement aux personnels des environs comme les enseignants de l'école privée, les responsables du centre de loisirs, les commerçants afin de libérer pour les clients les places proches des commerces, et notamment les parkings en zone bleue. Notons qu'à partir de janvier 2019, la place de la Liberté sera en zone bleue comme la place des Papillons, pour des créneaux de 3 heures. En vous rappelant que les stationnements sont gratuits, mais vous ne devez pas oublier de placer le disque européen sur votre tableau de bord à l'heure de votre arrivée, sinon vous prenez le risque d'être verbalisé.

Membres : Louis-Marie GIRAUDEAU, Denis ROUSSEAU (élu référent), Rémi PELON, Hubert DROILLARD, André COLLIN, Carole DOBIGNY, Marie-Noëlle COUTAUD, Louissette BILLAUDEAU, Jérôme LOEVENBRUCK, Daniel CORBINUS, Gilles PETIT, Loïc RINEAU, Ludovic CARLETTINI, Régis GUIBERT, Catherine DEBURCK, Bernard CHANCELIER.

✓ COMMISSION MUNICIPALE « BÂTIMENTS – GESTION DES SALLES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS »

« Travaux en perspective avec tous les aléas des marchés publics »

Centre de Loisirs

Comme annoncé dans le précédent bulletin, en même temps que la salle PAX, les 2 bâtiments « classe sur pilotis » et l'ancien foyer des jeunes vont être déconstruits. Sur ce même emplacement, dans la cour basse du site, une élévation d'un bâtiment de 140 m² est prévue.

L'élaboration des plans, la consultation des entreprises, le suivi de chantier sont assurés par le cabinet architecte SARL ACC RIGOLAGE de la Roche sur Yon. Lors d'une récente réunion, une 1^{ère} esquisse nous a été présentée, une 2^{ème} rencontre est programmée pour valider les ajustements nécessaires. Suivra la phase de consultation des entreprises, demande de permis de construire, l'attribution des marchés, etc...

Nous pouvons espérer un lancement de travaux au second semestre 2019 pour une livraison au printemps 2020.

Travaux de l'église

Suite à la visite de l'architecte des bâtiments de France en juillet 2016, un montant de travaux urgents s'élevait à 212 000 € TTC. Mme Gastineau, architecte spécialisée dans le patrimoine, est désignée pour l'étude et le suivi des travaux. Son diagnostic révèle des fragilités à l'intérieur de l'édifice, en particulier au niveau des vitraux, côté sud. Pour la mise en sécurité totale, les travaux s'élèvent à 396 000 € TTC. Face à ce montant, il nous est proposé de réaliser ces travaux en 2 phases qui commenceront en 2019. La réflexion sur la programmation par phases successives est en cours.

Accessibilité des bâtiments communaux

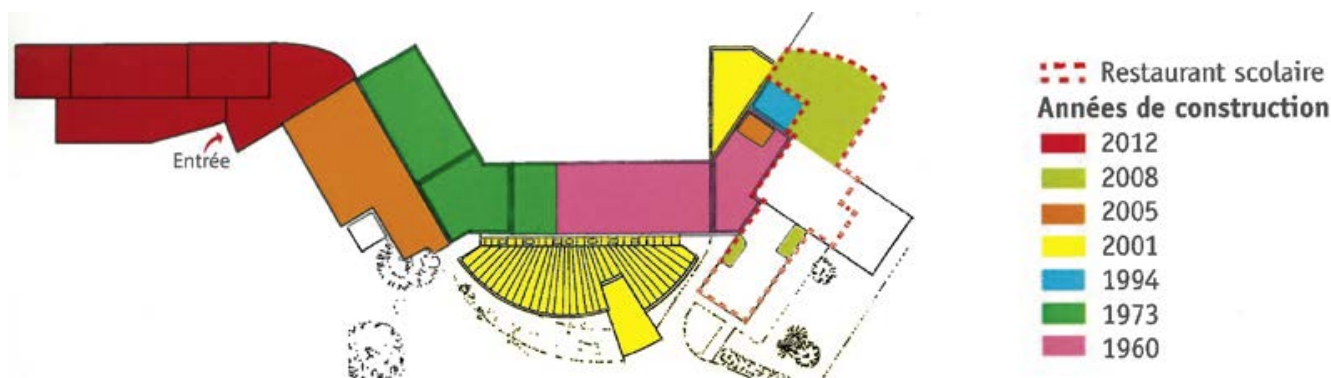


11 bâtiments publics concernés :

Pour les travaux prévus dans l'agenda d'accessibilité programmée, l'étude et la réalisation de cette mission a été confiée au cabinet d'architecte « Ascaudit accessibilité ». Après avoir reçu le rapport détaillé des préconisations, celui-ci a été envoyé à la préfecture pour validation. Nous attendons le retour du Préfet. Après le lancement de la consultation des entreprises et l'attribution des marchés.

Nous pouvons envisager un lancement des travaux début mai.

École La Courte Échelle

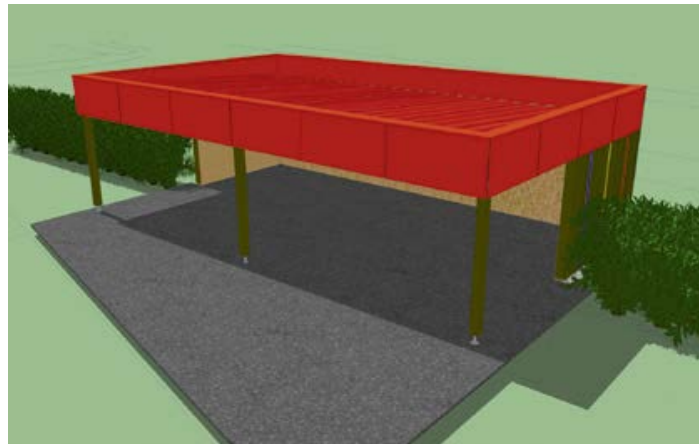
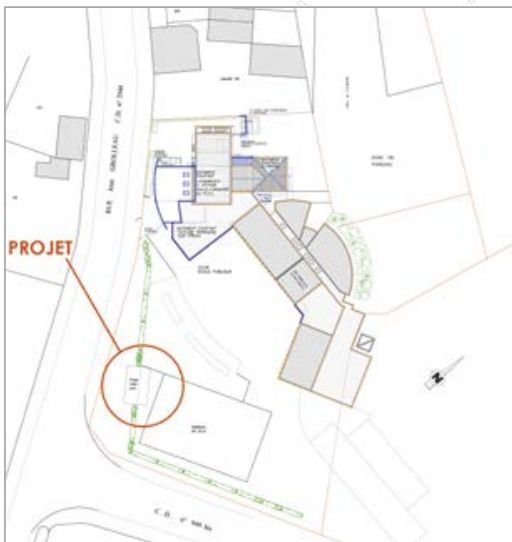




Abri à toit plat :

Avec l'accord de la complétude du dossier de subvention par notre région, les travaux peuvent démarrer, car le permis de construire a été accordé.

Les formalités administratives accomplies, il est possible que les enfants puissent bénéficier du préau avant les grandes vacances...



Audit énergétique :

Depuis sa création en 1960, au fil des ans, 6 extensions sont venues se rajouter à ce premier bâtiment. Cet ensemble est en tête de liste de nos dépenses énergétiques. Les normes et les matériaux ayant évolué, ce site retient toute notre attention pour améliorer ses performances.

Pour cela, suite à une convention signée avec le Sydev le 27 février 2018, le bureau d'études Alliance TH2I a réalisé un audit de performances énergétiques. La synthèse présentée nous informe qu'il est nécessaire de procéder à des travaux d'isolation, de changements de menuiseries, de VMC, de mise en place d'un circulateur électronique et d'améliorer l'efficacité de l'éclairage. L'investissement global serait de 103 500 € TTC, l'aide potentielle serait de 82 800 € TTC.

Économie envisageable en énergies : 2 767 € TTC/an.

Notons que la demande d'abaissement des plafonds serait incluse dans ce projet. Ces travaux peuvent rentrer dans le programme PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial) pour une réalisation de travaux envisagée au cours du 2^{ème} semestre 2019 jusqu'à l'été 2020.

De plus, des fissures ont été constatées à certains endroits. Un audit structure a été réalisé sur les parties les plus anciennes (1960-1973-1994). Le résultat est rassurant : il n'y a pas de risques sur la solidité des ouvrages, il faut simplement traiter les fissures pour éviter les infiltrations.

Le vieux château : mise aux normes des 2 anciens logements

Une demande d'assistance à maître d'ouvrage a été sollicitée et résolue par l'accord de la convention signée avec la SPL (Société Publique Locale) pour un montant de 6 650 €.

Nous attendons leurs propositions pour étude de faisabilité, réalisation du programme, et choix du maître d'œuvre afin de pouvoir accueillir dans les 2 logements le monde associatif, tout particulièrement les locataires du presbytère (qui va être vendu), le foyer des jeunes, etc...

Membres : Louis-Marie GIRAUDEAU, André COLLIN (élu référent), Marie-Noëlle COUTAUD, Carole DOBIGNY, Rémi PELON, Denis ROUSSEAU.

✓ COMITÉ CONSULTATIF « RÉSEAUX - ASSAINISSEMENT »

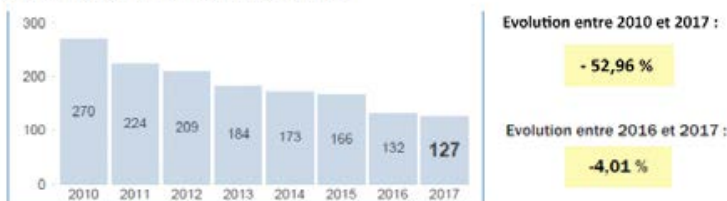
► Consommation totale annuelle d'éclairage public (en kWh)



Coût de la consommation d'éclairage public en 2017 : 14 068 € TTC

Une évolution significative de la consommation entre 2016 et 2017 peut être due à des écarts de facturation qui seront régularisés en 2018

► Consommation par point lumineux (en kWh)



Consommation moyenne départementale par point lumineux en 2017 : 210 kWh

Éclairage public : consommation d'énergie sur notre territoire

Se pose la question de réduire encore plus la consommation en éteignant en soirée à 21h30 au lieu de 22h30 excepté l'armoire réglée à 24h au centre bourg... Pour un gain espéré de 10 % en énergie soit 800 kWh ce qui correspond à 1 600 €.

Donnez votre avis !

Numérotation des adresses dans les villages

16 villages ont été numérotés en 2018 : L'Etang, Champ Chevrier, La Bourassière, La Gare, La Godinière, La Poussardière, La Montée, Le Pont du Servant, L'Esrière, La Brenelle, La Morlière, La Coussaie, Bois Morin, La Butte et Villiers.

La numérotation va se poursuivre en 2019.

Membres : Louis-Marie GIRAUDEAU, André COLLIN (élu référent), Dominique GOINEAU, Rémi PELON, Denis ROUSSEAU, Daniel CORBINUS, Johann REVEILLÈRE, Jean VRIGNAUD.

✓ COMITÉ CONSULTATIF « VOIRIE - ESPACE RURAL ET ESPACES VERTS ET MATÉRIEL TECHNIQUE »

Après quatre années de travaux, notre marché à bons de commande d'entretien et de grosses réparations de voirie est à ce jour terminé. Une nouvelle procédure va être relancée. Nous nous interrogeons notamment sur la durée de ce marché compte tenu de la prochaine fin de mandat ainsi que sur l'évolution des prix de fournitures et plus particulièrement du bitume.

Nous avons pendant ces quatre années investi environ 1 500 € du km par an soit une dépense globale de 600 000 €. Ces sommes importantes consacrées à l'entretien courant de notre réseau routier nous permettent de le maintenir dans un état satisfaisant.

Les prochaines années seront très certainement consacrées à d'importants travaux d'aménagements de notre patrimoine immobilier : centre de loisirs, église, ancien château, mairie, foyer rural, salle des Halles, etc...

La tentation risque d'être grande de vouloir réduire le budget alloué à l'entretien de nos infrastructures routières, mais est-ce un bon calcul ? Pas si sûr, en effet lorsque l'on retarde les travaux d'entretien d'une infrastructure, le coût de remise en état est plus élevé que celui de l'entretien régulier. Plus on attend, plus les dégradations s'accroissent et plus les travaux à réaliser deviennent lourds et chers. La différence de coût entre la somme des entretiens réguliers et l'entretien curatif constitue une sorte de dette,



car on reporte au lendemain des dépenses qui augmentent.

Les experts l'appellent « la dette grise » car elle n'apparaît pas dans la comptabilité.

Ce risque est d'autant plus élevé que les contraintes sur nos voies communales augmentent. En effet la multiplication des bâtiments agricoles liée à l'élevage hors sol, au stockage et à la production d'électricité entraîne d'une part des travaux de creusement de tranchées pour le raccordement de ces installations aux réseaux et aussi une augmentation significative de la circulation des poids lourds sur notre voirie dont les fondations ne sont pas dimensionnées pour supporter de telles charges.

Et que dire des GPS qui envoient les poids lourds étrangers emprunter la rue du Lay à Saint Vincent Puymaufrais ou les touristes passer par le gué du Pont du Servant !!!

Nous allons aussi « hériter », au travers d'un déclassement de la partie de l'ancienne route de Chantonay (RD 949b) de la Brunière au Pont de l'Angle, d'une nouvelle voie communale de 760 mètres avec la moitié du pont de L'Angle. Ces infrastructures nous seront rétrocédées en très bon état, tant pour la chaussée qui a été refaite en 2015, que pour l'ouvrage dont la reprise de l'ensemble de l'étanchéité s'est terminée en novembre dernier. Ces ouvrages ne devraient pas générer de travaux importants pendant la prochaine décennie.

Par contre, les ouvrages mitoyens du pont de La Rochette ainsi que la passerelle du pont du Servant auront besoin rapidement de travaux pour en assurer la pérennité.

Le programme 2019 est en cours d'élaboration. Le choix des chantiers à réaliser n'est pas arrêté, mais nous terminerons cette année la réfection de chaussée de Villeneuve à la Croisée de la Boule. Le reste du programme sera défini au premier trimestre.

Membres : Louis-Marie GIRAUDEAU, Rémi PELON (Elu référent), Hubert DROILLARD, Carole DOBIGNY, Denis ROUSSEAU, Gilles PETIT, Patrice VRIGNAUD, Ludovic CARLETTINI, Yves LIAIGRE, Roland BOSSARD, Christophe RINEAU, Jacques CHARRIER, Georges FRAPPIER.

✓ COMITÉ CONSULTATIF « ENFANCE JEUNESSE »

Le foyer des jeunes : les Marsupil'amis

Après une intervention des agents des services techniques pour réparation des cloisons du foyer des jeunes (fin 2017), il a été constaté que le bâtiment était devenu trop dangereux pour occupation. Depuis un an, les jeunes de notre commune sont sans toit !

Ce n'est pas ce qui a freiné notre « jeune » association restée dans son dynamisme habituel pour rassembler le soir du 13 juillet plus de 950 plateaux au traditionnel moules frites. Belle soirée que la commune est fière de partager en y associant son feu d'artifice.

Il reste néanmoins à trouver une solution de relogement. Des pistes sont à l'étude. Châtelains ? Merci aux jeunes pour leur patience et leur compréhension, la sécurité est de rigueur.

Membres : Louis-Marie GIRAUDEAU, Anne GAUTRON (élu référente), Christine BARREAU, Sylvie NICAUD-FERNANDES.

L'accueil de loisirs

Pour des raisons identiques au foyer des jeunes, l'accueil de loisirs a perdu de l'espace pour accueillir les enfants avec la fermeture de la maison « sur pilotis » pour des raisons de sécurité depuis un an.

Dans l'attente de construction, les enfants de l'école La Courte Échelle sont accueillis en périscolaire dans la salle de la BCD de l'école. Les enfants de l'école St André sont toujours accueillis dans les autres salles de l'accueil de loisirs.

Merci à l'association Familles Rurales et à l'équipe enseignante de La Courte Échelle d'adapter leurs fonctionnements pour l'accueil des enfants.

La construction d'un nouveau bâtiment pour l'accueil de loisirs est en cours de réalisation.

Sous la convention signée du Contrat Enfance Jeunesse, entre la CAF et la commune, la subvention municipale de 129 000 € est maintenue pour le fonctionnement 2018 de l'accueil de loisirs.

✓ COMITÉ CONSULTATIF « ÉCOLE - AFFAIRES SCOLAIRES - RESTAURATION SCOLAIRE »

Affaires scolaires

En juin 2018, c'est la fin de la semaine scolaire des 4,5 jours à l'école La Courte Échelle.

En septembre 2018, la semaine scolaire revient à 4 jours, choix partagé entre tous les partenaires. Ces 4 dernières années ont été enrichissantes pour faire découvrir aux enfants de nouvelles activités, pour partager des projets avec les enfants, l'équipe enseignante, l'association Familles Rurales, les élus et les parents. Le PEDT (Projet Educatif Territorial) n'a pas été reconduit à cette rentrée. Trop d'interrogations et de questions sont restées sans réponses de la part de l'État, concernant « un plan mercredi » annoncé en mai mais toujours pas finalisé en octobre...

Mais les projets éducatifs et pédagogiques autour des enfants existeront toujours, avec ou sans PEDT. Ils peuvent être partagés, échangés, en continu sur les différents moments de l'enfant.

En septembre 2018, environ 217 enfants sont accueillis à l'école La Courte Échelle, répartis dans 9 classes, et 212 enfants à l'école St André répartis en 8 classes.

Chaque année, le Conseil Municipal vote le coût de fonctionnement des écoles, pour l'année 2017/2018, il en ressort un montant de 650,90 € par élève.

La piste routière

Durant l'année scolaire, les élèves de toutes les écoles primaires du Pays de Chantonay (du CP au CM2) ont bénéficié d'une éducation à la prévention routière proposée par la Communauté de Communes du Pays de Chantonay.

Pendant l'année scolaire, les élèves de CM2 ont passé un test écrit et un test sur piste afin d'être sélectionnés pour la finale communautaire de la Prévention routière.

Au total, 49 enfants ayant obtenu les meilleures notes ont été retenus.



La finale communautaire a eu lieu le mercredi 20 juin 2018 à l'école privée de Saint Vincent Sterlanges, avec 31 participants, dont 3 élèves de Bournezeau.

Au cours de celle-ci, les enfants ont effectué deux épreuves : une épreuve écrite sur le code de la route et une épreuve sur piste.

Résultats :

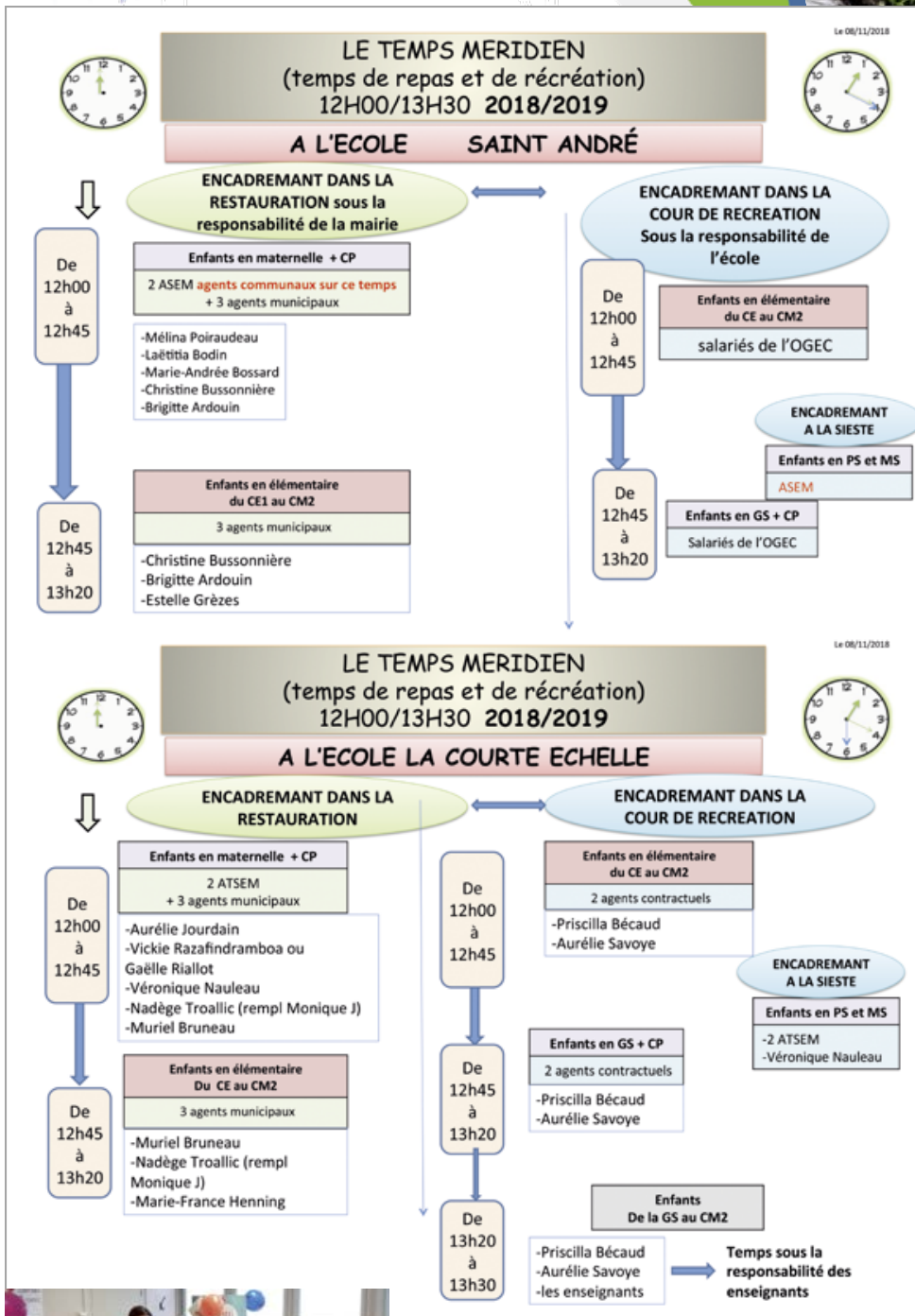
- 6^{ème} GUILLOTEAU Emilien, école privée Saint André BOURNEZEAU
- 11^{ème} DAVIEAU Charles, école publique La Courte Échelle BOURNEZEAU
- 24^{ème} JOGUET Rachel, école privée Saint André BOURNEZEAU

Temps méridien : la récréation et la restauration (12h à 13h20)



L'aménagement de la cour de l'école La Courte Échelle a connu une nouvelle étape en août 2018 ; le sol de la partie basse a été refait d'un bitume tout neuf ; ce dernier va être embelli de manière ludique principalement pour les plus jeunes avant la fin de l'année scolaire.

Le site de la restauration scolaire de l'école privée a été entièrement équipé d'un mobilier tout neuf en 2017. Celui du site de l'école publique vient de se finir en juin 2018 avec un équipement de chaises et de tables hautes pour les tout-petits de la maternelle, à hauteur des agents de service. L'investissement de l'ensemble de ce nouveau mobilier représente un budget de 5 882,27 € TTC en 2017 et 2 392,31 € TTC en 2018.



Restauration école privée Saint-André



Restauration école publique La Courte Échelle

M. Tempette, cuisinier Restoria, est parti en juin 2018 pour d'autres horizons, il a laissé sa place à M. Decréssac qui prépare depuis la rentrée de septembre 2018, les petits plats journaliers de vos enfants.

Qui s'occupe des enfants depuis la rentrée ?

La restauration scolaire devient un lieu d'éveil au goût et à la nutrition en favorisant l'environnement et l'économie locale. Dans le cadre de sa sensibilisation auprès des enfants, INTERFEL (Interprofession

des Fruits Et Légumes frais) en partenariat avec Restoria, organise des ateliers pour faire découvrir aux enfants le plaisir de savourer des fruits et des légumes frais de saisons.

« Frutti et Veggi débarquent à la cantine pour fêter l'automne »

Pendant l'heure du déjeuner, Frutti et Veggi proposent aux enfants des dégustations et des jeux ludo-pédagogiques autour du chou-fleur, poireau, raisin, kaki, grenade... : sentir, toucher et goûter.

Une animation a eu lieu le 26 novembre sur le site de l'école La Courte Échelle et le 3 décembre sur le site de l'école St André.

Membres : Louis-Marie GIRAUDEAU, Anne GAUTRON (élue référente), Louisette BILLAUDEAU, Christine BARREAU, Christiane LOGEAS, Jacqueline PINEAU.



Votre enfant déjeune à la cantine et vous souhaitez connaître son menu ! Il suffit de vous connecter au site www.radislatoque.fr

✓ COMITÉ CONSULTATIF « DÉVELOPPEMENT DURABLE »

Des actions concrètes pour agir contre le réchauffement climatique

Plateforme de matières végétales de l'Oiselière réaménagée pour une meilleure gestion des déchets verts.

Si nous limitons les déplacements sur la déchèterie de Chantonay, nous devons veiller à ne pas augmenter les dépôts et apprendre à utiliser les déchets verts comme une ressource dans nos jardins. Le SCOM met à disposition des communes un broyeur. Nous organiserons des matinées de broyage sur les périodes hautes de taille. Le broyage des branches jeunes fait un excellent BRF (bois raméal fragmenté) à utiliser dans vos potagers ou vos jardins d'agrément. Merci de veiller à des apports sans plastique, fil de fer ou autres gravats.



Un plan de gestion du patrimoine arboré :

Avec l'acquisition de l'ancien château, le patrimoine arboré s'étend. Il est de la responsabilité de la collectivité de s'assurer du bon état des arbres du parc. Un diagnostic visuel et sonore nous permettra d'identifier les essences qui sont à risque. Le diagnostic concerne 117 arbres du parc. Ainsi le parc pourra être ouvert à la population, le temps venu, en toute sécurité.

Le plan de gestion se poursuivra cette année : suppressions de branches mortes, coupes de charpentières, élagages, voire des abattages. Un travail de réflexion devra s'engager pour le remplacement toujours dans l'esprit du maintien des continuités écologiques (trame verte).

Espace forestier à la Brunière : enjeu de la transition vers des sources renouvelables d'énergie. La commune envisage la plantation d'arbres sur 1 hectare, alors que cet espace boisé totalise une surface totale de près de 5 hectares.

À vos agendas :

- **Collecte d'huîtres** de 9h à 12h les 26 décembre 2018 et 2 janvier 2019 aux ateliers et à la mairie annexe de St Vincent Puymaufrais.
- **Taille des arbres fruitiers, le 23 février 2019** : avec M Paquereau des pépinières Paquereau Blanchier de Foussais-Payré.
- **Opérations de broyage** des branches de taille au printemps et en automne.
- **La marche pour l'eau au printemps 2019** : pour découvrir les enjeux locaux autour de la ressource en eau en descendant un cours d'eau accompagnée par le CPIE et le SYNERVAL. Le 6 avril 2019, randonnée à St-Vincent-Puymaufrais.
- **Opération pied d'arbres** : plantation de vivaces aux pieds des arbres des rues.

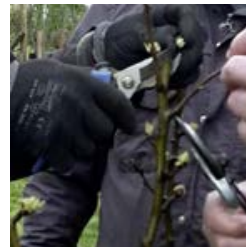
Vos remarques sont les bienvenues, le comité consultatif est à votre écoute même si les réponses ne sont pas toujours rapides ou réalisables.

Un réseau de fruitiers pour préserver les continuités écologiques en zone urbaine.

Des variétés locales et anciennes pour préserver un patrimoine, des variétés rustiques pour résister, des fruits une grande partie de l'année pour redécouvrir les saisons. Ce sont 89 fruitiers, 15 bandes de petits fruits et deux haies bocagères reconstituées (150 plants).

Les petits fruits donnent malgré la chaleur de l'été et s'offrent au plaisir de nos papilles.

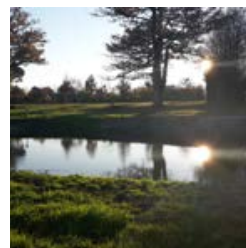
Ces vergers, il nous appartient de les entretenir pour les transmettre à nos enfants et petits enfants, afin de leur donner l'envie de se réapproprier le goût des bonnes choses



et de comprendre que la nature nous donne beaucoup si nous y prêtons attention.

Apprendre à tailler les fruitiers : la première expérience de 2018 sera poursuivie par une matinée de taille le **23 février 2019**.

L'eau et la biodiversité :



la mare est un élément du paysage participant à la dépollution naturelle de l'eau par les végétaux, la lumière ou encore par les bactéries. Sur les conseils de Vendée Eau et de la DDTM, il a été nécessaire de supprimer les arbres afin d'éviter le dépôt de feuilles

mortes car leur décomposition entraîne la consommation de l'oxygène. L'absence d'arbres favorisera le développement de plantes aquatiques entraînant l'oxygénation de l'eau.

Membres : Louis-Marie GIRAUDEAU, Annie ROUSSEAU (élue référente), André COLLIN, Carole DOBIGNY, Jeannick DEBORDE, Jean-Michel GODET, Bernard CHANCELIER.

✓ COMITÉ CONSULTATIF « CULTURE, SAVOIR-FAIRE ET PATRIMOINE »



La lecture publique un véritable enjeu de territoire :

1. Un peu plus d'espace à la bibliothèque ! C'est plus d'espace pour vous accueillir, pour les écoles, les animations... ce sont des collections plus importantes, un plus grand choix pour un plaisir plus varié.
2. Un schéma de lecture publique au niveau intercommunautaire : la communauté de communes du Pays de Chantonnay a diligenté le cabinet d'étude « Syllab » pour nous aider à définir un projet structurant sur le territoire.

Principes fondateurs du schéma intercommunal de lecture publique

- La politique de lecture publique est une composante du projet de territoire. Elle contribue à ce titre à conforter l'attractivité du territoire et l'émergence d'une image positive. Elle favorise le lien social et l'épanouissement de la jeunesse sur le territoire.
- La politique de lecture publique constitue un des premiers leviers d'accès à la culture sur le territoire. Elle promet une ouverture et une découverte culturelle pour tous. Elle propose événements et rencontres artistiques pour contribuer à la vie du territoire. Elle place les habitants au cœur de son projet, va à leur rencontre et construit des partenariats avec les établissements et acteurs du territoire.
- La politique de lecture publique favorise les lieux de vie de proximité ouverts sur leur territoire, elle recherche à ce titre un service de proximité et un équilibre entre une structuration nécessaire et un maillage de son territoire.
- Elle se développe à une échelle intercommunale qui permet de mutualiser les moyens et qualifier le service pour tous.

Ils participent à la vie culturelle de la commune !

Remercions les initiatives privées, associatives et intercommunales qui participent à l'animation culturelle pour notre divertissement et notre ouverture au monde : Les expos de la Gaillarderie, la fête de la musique à la Corbedomère, le théâtre avec la troupe des Pattes à Trac, le cinéma avec Familles rurales, la bibliothèque avec les Amis de la bibliothèque et Entr'acte d'automne spectacle communautaire, le festival « éclats de livres » et biblio « thé ou café », sans oublier le gala de danse et les loisirs créatifs !

Que vous soyez une association ou un particulier, vous avez un projet culturel, venez en parler avec le comité consultatif culture savoir-faire et patrimoine.

Elle revient en mars 2019.

L'Expo des artistes locaux aura lieu les 1, 2 et 3 mars 2019, à la salle du Mitan.

Artistes amateurs, que vous ayez une seule œuvre à exposer ou toute une collection, osez nous présenter votre travail lors de ces trois jours dans une ambiance très amicale.

Visiteurs, votre regard enrichit et encourage les talents de la commune, nous vous y accueillerons avec plaisir.

Ça s'est passé en 2018



La journée du patrimoine a connu un superbe succès ! À renouveler !



Le spectacle « Une fleur au fusil » pour les commémorations du 11 novembre 2018. Une vision humaniste malgré l'effroyable.



Le concert de Noël au profit du téléthon avec la chorale Harmonia.

Membres : Louis-Marie GIRAudeau, Annie ROUSSEAU (élue référente), Sylvie NICAUD-FERNANDES, Jérôme AUBINEAU, Jean-Charles EVIN, Marie-Noëlle COUTAUD, Jacques BRAUD, Gilles TOUZEAU, Claire DAVIET.

✓ CCAS BOURNEZEAU SAINT VINCENT PUYMAUFRAIS « ACTION SOCIALE »

Les missions du C.C.A.S. sont officiellement définies par l'article L.123-5 du Code de l'action sociale et des familles qui stipule : « Le Centre Communal d'Action Sociale anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées.

- Il peut intervenir sous forme de prestations remboursables ou non remboursables.
- Il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale dans les conditions fixées par voie réglementaire. Il transmet les demandes dont l'instruction incombe à une autre autorité. L'établissement du dossier et sa transmission constituent une obligation, indépendamment du bien-fondé de la démarche ».

Chaque année, les CCAS de Bournezeau et St Vincent Puymaufrais votent un budget pour **la bourse au permis**. Ouverte aux jeunes de moins de 25 ans, cette bourse aide à financer le permis contre des heures citoyennes.

Le CCAS facilite l'accès aux manifestations culturelles organisées par les associations de la commune : théâtre, gala de danse, séance de cinéma, concert et entracte d'automne. Les publics aux faibles revenus peuvent bénéficier d'une aide à la prise en charge des entrées. Renseignez vous auprès du service action sociale.

Les logements sociaux livrables en 2019: La Compagnie du Logement construit 8 logements au Clos des jardins. Ils seront livrables au printemps. 6 autres logements sont en construction rue des Merisiers, livrables en fin d'année 2019. La commune sert d'interface avec les bailleurs sociaux. Assurez-vous de la complétude de votre dossier pour que votre demande soit étudiée.

Le chèque énergie : solidaire, simple et juste. Vérifiez si vous êtes éligible à l'adresse suivante : www.chequeenergie.gouv.fr

0 805 204 805 service & appel gratuits

L'État accompagne les ménages à revenus modestes pour payer leurs factures d'énergie

solidaire
Le chèque énergie est attribué SOUS CONDITIONS DE RESSOURCES.

simple
Le chèque énergie est envoyé une fois par an au domicile du bénéficiaire. AUCUNE DÉMARCHÉ À ACCOMPLIR pour le recevoir (la seule déclaration de revenus suffit).

juste
Le chèque énergie permet de payer des factures pour TOUT TYPE D'ÉNERGIE du logement : l'électricité, le gaz mais aussi le fioul, le bois...

Le Foyer Soleil des Volubilis

2 animations par mois organisées par Mme Jaulin pour les résidents. Elles avaient envie de voir la mer, elles sont allées à la mer !

Et merci aux bénévoles qui accompagnent pour un bon déroulement des animations.

L'habitude est prise, les bénévoles de la bibliothèque passent régulièrement présenter une sélection de livres.

Des palissades ont remplacé les arbustes pour un entretien des espaces verts facilité. Les plantations suivront pour un cadre agréable.

L'adaptation des salles de bain est en cours, le projet se met en place.



Membres : Louis-Marie GIRAUDEAU, Annie ROUSSEAU (élue référente), Laurence BOURGEOIS, Carole DOBIGNY, Louise BILLAUDEAU, Jean-Charles EVIN, Sylvie NICAUD-FERNANDES, Annette SORIN, Gérard DURANDET, Roselyne PILLAUD, Henriette SZTANDERA, Jean-Paul BILLAUD.

✓ LE PAYS DE CHANTONNAY VOUS INFORME

www.cc-paysdechantonnay.fr

Page Facebook : CCPaysdeChantonnay

ÉCONOMIE

Soutien de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay aux projets d'entreprises : analyse de vos projets pour vous orienter vers les aides et les solutions de financement, facilitation des relations avec l'administration et les réseaux professionnels, propositions de bâtiments économiques et de terrains en zones d'activités communautaires.

Parc Polaris à Chantonnay : construction du bâtiment de l'entreprise de peinture et décoration « Aux Vents des Couleurs » et d'un magasin de bricolage, agrandissement de l'entreprise de métallerie, chaudronnerie et serrurerie « ALIAC METAL ».

Vendéopôle Vendée Centre à Bournezeau : installation de l'entreprise Hoffmann Green Cement Technologies et de l'agence de restauration du patrimoine Lefèvre.

Actipôle de l'Étang à Bournezeau : construction du bâtiment de l'entreprise de maçonnerie Gauducheau.

Actipôle des Grands Montains à Saint Prouant : construction du bâtiment de l'entreprise THUAU et extension de la partie « bureaux » de la SADEV.

Pépinière d'entreprises de Benêtre à Sigournais : un atelier est actuellement disponible pour accueillir de jeunes entreprises.

Les entreprises intéressées pour louer ou acheter un atelier, un terrain ou un bureau, peuvent contacter Patrick Sudre, développeur économique de la Communauté de communes, au 02 51 94 40 23.

ENVIRONNEMENT & AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Aides à la rénovation énergétique : la Communauté de communes souhaite sensibiliser et informer les propriétaires à la nécessaire maîtrise de l'énergie et au recours aux énergies renouvelables. Elle a mis en place une subvention pour les travaux de rénovation énergétique : aide de 25 % sur un montant de travaux maximum de 2 000 €, soit une subvention



de 500 €. L'association ELISE organise des permanences, deux mercredis par mois, à la Communauté de communes pour informer et conseiller les particuliers sur les priorités des travaux d'économie d'énergie les plus adaptés.

Assainissement non collectif : le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) n'est pas seulement un organisme de contrôle des installations d'assainissement non collectif, existantes ou réhabilitées. Il a également pour missions de vous apporter des conseils techniques, de vous informer des évolutions réglementaires et des aides à la réhabilitation existantes sur le territoire et de vous proposer un service de vidange de votre installation.

Lutte contre le frelon asiatique : la Communauté de communes prend en charge gratuitement la destruction des nids de frelons asiatiques. En 2018, plus de 200 demandes ont été reçues, avec la destruction d'environ 130 nids entre avril et décembre. Seules les destructions respectant la procédure mise en place sont prises en charge.



Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) : Le PLUi est un document d'urbanisme, outil réglementaire avec une stratégie de développement et d'aménagement du territoire pour les 10 ans à venir. C'est un

document indispensable pour maîtriser la consommation foncière des espaces agricoles et fixer les règles générales d'occupation du sol. Pour rappel, le diagnostic du territoire a démarré en septembre 2016 et a été présenté lors de réunions publiques en avril 2017. À la suite, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) a été élaboré et soumis à débats au sein des conseils municipaux et du conseil communautaire fin 2017. Ce projet a été présenté à la population lors de quatre réunions publiques en janvier et février 2018.

Le PLUi est dans sa dernière phase de travail aboutissant à la partie réglementaire en concertation étroite avec chacune des communes : détermination d'une programmation de logements pour les dix ans à venir, identification des zonages (habitat, équipements publics, zones d'activités, ...) écriture du règlement écrit. Les supports de présentation et comptes rendus des réunions publiques sont téléchargeables depuis le site internet de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay.



Réunions publiques : en février et mars 2019, quatre réunions publiques seront organisées afin de présenter aux administrés la troisième et dernière phase concernant le zonage et le règlement du PLUi :

- Mardi 26 février – 19h à Chantonnay

- Mercredi 27 février - 19h à Bournezeau

- Mardi 5 mars – 19h à Sainte Cécile

- Jeudi 7 mars – 19h à Sigournais



EMPLOI

La Maison de l'Emploi est un service de proximité qui apporte :

- aux demandeurs d'emploi : un accompagnement dans leurs démarches de recherche d'emploi (création de CV ou de lettre de motivation, inscriptions sur le site de Pôle Emploi...) et une aide dans les échanges avec Pôle Emploi.
- aux entreprises : une aide dans le recrutement des offres d'emploi locales.

Tél. 02 51 46 80 02 - maison.emploi@cc-paysdechantonnay.fr

TOURISME

Base de loisirs de Touchegray à Chantonnay :

cette année, la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, avec le soutien de la Ville de Chantonnay, a proposé de nombreuses nouveautés sur la base de loisirs de Touchegray dont l'ouverture de la baignade surveillée qui était très attendue par les locaux et les touristes. Le site a enregistré une très forte fréquentation avec notamment plus de 2 600 personnes qui sont venues naviguer sur le lac en canoë-kayak, stand up paddle ou pédalos. La base de loisirs sera ouverte du 29 juin au 1^{er} septembre 2019.



Zone de loisirs de la Morlière à Sigournais : depuis le printemps 2018, la zone de loisirs a été aménagée pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Des cheminements avec des tables de pique-nique, des bancs et des toilettes sèches adaptées à ce public ont donc été installés pour permettre à tous de profiter du site et de se balader le long du lac. La zone de loisirs a obtenu le



label « Tourisme et Handicap ». Du 13 juillet au 24 août, 108 enfants ont apprécié les activités à poney proposées tous les vendredis après-midi par la Ferme Équestre de la Tuilerie.

CULTURE & JEUNESSE

8^{ème} édition « Entr'Acte d'Automne au Pays de Chantonnay » : du 26 septembre au 6 octobre 2018, les communes du territoire ont accueilli le spectacle de mentalisme « Leurre de Vérité » proposé par Luc Apers. Plus de 850 spectateurs ont apprécié ce spectacle à la fois drôle et surprenant.



Spectacles scolaires : près de 900 élèves de cycle 2 ont assisté, du 12 au 16 novembre, à des représentations du spectacle « Le blues de la grenouille » de François Vincent, dans l'Espace Sully, qui s'était drapé des couleurs d'Éperluette.

SPORT, JEUNESSE, SANTÉ

Futur centre aquatique : la construction du centre aquatique débutera en septembre 2019 sur la parcelle située rue de la Plaine, à côté de la salle Antonia, à Chantonnay. Le bâtiment d'environ 3 000 m² comprendra un bassin sportif de 25 m avec 6 lignes d'eau, un bassin d'activités, un bassin balnéo ludique, une pataugeoire, un pentagliss, des jeux d'eau extérieur et intérieur, des espaces extérieurs et un espace bien-être avec hammam, sauna, solarium et grotte de sel.



LE RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

5^{ème} édition du festival « Éclats de livres au Pays de Chantonnay » : du 9 au 17 avril 2019, Éclats de Livres s'habillera aux couleurs de l'Europe. Solidarité et partage seront les maîtres mots de ce festival qui, comme chaque année, proposera des rencontres, des ateliers, des spectacles, pour petits et grands.



Prix du lecteur du Pays de Chantonnay : 5 livres ont été sélectionnés par un comité de lecture. Jusqu'au 1^{er} mai 2019, vous avez la possibilité de les lire, de les juger et de voter ensuite dans une bibliothèque ou sur le site Internet du réseau des bibliothèques :

<http://bibliotheques.cc-paysdechantonnay.fr/>

LE CIAS

(CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

Le CIAS du Pays de Chantonay gère les 3 EHPAD présents sur le territoire (EHPAD Les Humeaux à Bournezeau, EHPAD L'Assemblée à Chantonay et EHPAD Les Érables à Saint Prouant) ainsi que les 2 Maisons de Vie (« Le Tail Fleuri » à Saint Germain de Prinçay et « Les Grands-parents » à Sainte Cécile).

Service de portage de repas à domicile : ce service effectue des livraisons sur tout le territoire du Pays de Chantonay. Quatre formules au choix sont proposées : déjeuner et dîner / déjeuner et potage / déjeuner seul / dîner seul. Les menus équilibrés sont conçus par un diététicien et 4 personnes assurent la livraison des repas en liaison froide à l'aide de véhicules réfrigérés. Retrouvez les menus et les tarifs sur le site Internet www.cc-paysdechantonay.fr

Tél. 02 51 42 80 97 – service.portagecias@orange.fr

✓ TRANSPORT SOLIDAIRE

Il s'agit d'une association de chauffeurs bénévoles, mise en place par la Communauté de Communes, dont le but est de faciliter les déplacements des personnes âgées de plus de soixante ans (sauf cas particuliers), isolées ou en difficulté, ne disposant pas de moyens de locomotion ou ne pouvant momentanément ou durablement conduire. Cela permet en outre de rompre l'isolement et de maintenir les liens sociaux.

Vous pouvez utiliser ce mode de transport pour des déplacements occasionnels, courses, rendez-vous personnels ou médicaux, loisirs.

Ce service ne doit pas être pris pour les trajets pris en charge par la sécurité sociale.

Il vous suffit de contacter le référent de votre commune

qui vous guidera vers un chauffeur bénévole. La demande doit avoir lieu 3 jours à l'avance afin d'obtenir l'accord du bénévole.

Une carte d'adhérent à l'association sera nécessaire : 3 € par année civile

Pour un aller retour inférieur à 8 kms il faudra s'acquitter de 3,20 €, le km supplémentaire sera facturé 0,40 € (à partir du domicile du chauffeur bénévole).

Référente Bournezeau / Saint Vincent Puymaufrais :

Mme PIVETEAU Simone au Tél. 02 51 05 63 37.

Si vous souhaitez être chauffeur bénévole, n'hésitez pas prendre auprès de la Communauté de Communes du Pays de Chantonay.

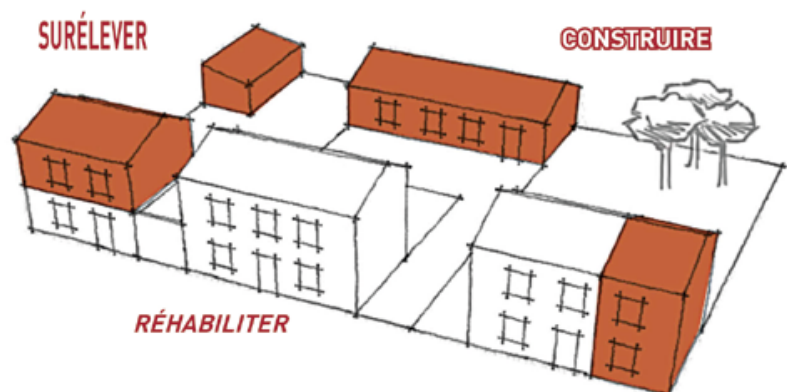
LES CONSEILS GRATUITS D'UN ARCHITECTE POUR VOTRE PROJET DE CONSTRUCTION OU DE RÉNOVATION

85 Vendée
caue
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

Une permanence est organisée à la Communauté de Communes, sur rendez-vous, avec un architecte consultant du CAUE.

tel 02 51 37 44 95
mail caue85@caue85.com

CAUE DE LA VENDÉE
45 boulevard des États-Unis, CS 40 685
85 017 la Roche sur Yon cedex, 02 51 37 44 95
> en savoir + : www.caue85.com



Le **CAUE** (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Vendée) est un organisme départemental, de conseil, d'aide à la décision, d'information et de formation, dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Une de ses missions est de vous **conseiller gratuitement** en amont, pour la construction, l'extension ou la réhabilitation de votre habitation. Il vous guide dans vos démarches administratives, s'assure de la qualité architecturale de votre projet et de sa bonne insertion dans son environnement. Il ne se charge toutefois pas de la maîtrise d'œuvre de votre projet.

✓ SCOM

COLLECTE « LATÉRALE » DES ORDURES MÉNAGÈRES

Depuis juillet 2018, de nouveaux camions de collecte permettent la collecte des bacs à ordures ménagères avec un bras de préhension situé sur le côté droit du camion.

En évitant la présence d'agents sur la voie publique, ce nouveau mode de collecte permet notamment de réduire la pénibilité et les accidents liés au service de ramassage.

Aujourd'hui la moitié des communes du SCOM ont été visitées par des agents de la société SUEZ afin de réaliser des marquages au sol pour signaler l'emplacement où présenter le bac à la collecte.

Sauf dans certaines rues étroites, ce nouveau système sera étendu sur la quasi-totalité du territoire du SCOM d'ici la fin du second semestre 2019.

En tant qu'usager, pas de changement majeur dans vos habitudes, nous vous invitons simplement à respecter le marquage au sol qui sera effectué et à suivre nos conseils pour bien disposer votre bac à la collecte.



DES CASQUES POUR LA PROTECTION DES AGENTS DE COLLECTE

En ce qui concerne les emballages, il est prévu qu'ils soient toujours collectés en sacs jaunes par les traditionnels véhicules à chargement arrière, avec un chauffeur et un équipier de collecte.

Afin de réduire les risques pour ces agents, ces derniers viennent d'être équipés de casques. En plus de la protection contre les chocs, la couleur fluorescente et la présence d'un triangle lumineux à l'arrière des casques permet en même temps d'améliorer la visibilité des agents sur la voie publique, notamment la nuit.

PROMOTION DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Le SCOM a confié la réalisation du service de collecte à la société SUEZ depuis début 2018 pour une durée de 6 à 7 ans.

Dans ce cadre, la société SUEZ vient de mettre en place de nouveaux camions.



Les élus du SCOM ont souhaité profiter de la présence de ces véhicules sur la voie publique pour promouvoir le tri et la réduction des déchets.

En ce sens, les camions de collecte seront prochainement habillés d'un affichage avec le slogan « Trier, composter, réparer : la bonne combinaison pour réduire mes déchets ! ».

COMMENT AGIR POUR VOS DECHETS



RÉDUIRE SES DÉCHETS DES PISTES POUR AGIR

Voici quelques astuces qui permettent de réduire ses déchets au quotidien :

- > mettre un autocollant stop-pub sur sa boîte aux lettres
- > utiliser une carafe ou une gourde plutôt que d'acheter des bouteilles d'eau
- > composter ses déchets biodégradables
- > fabriquer ses produits ménagers
- > réparer ou donner ses appareils
- >...

Plus d'astuces
sur trivals.fr



TRIER SES EMBALLAGES COMMENT BIEN FAIRE

En Vendée, vous pouvez trier TOUS vos emballages : bouteilles, flacons, pots, barquettes, films, sachets en plastique, boîtes de conserve, canettes, bombes aérosols, barquettes, capsules de café, briques alimentaires, boîtes et petits emballages en carton. Tous ces emballages doivent être bien vidés, sans être lavés ni imbriqués.



Ces derniers sont acheminés au centre de tri départemental VENDEE TRI à La Ferrière.

Séparés par matière, les emballages y sont ensuite conditionnés pour rejoindre les filières de recyclage.



Retrouvez la liste des emballages à trier sur vendeeetriplus.fr

DÉCOUVRIR LE TRI DES EMBALLAGES VISITER VENDEE TRI

Pendant la Semaine du développement durable (mai 2019) et la Semaine de la réduction des déchets (nov 2019), le centre de tri départemental VENDEE TRI ouvre ses portes aux visiteurs.

Visite gratuite.
Inscription sur
trivals.fr



Plus d'infos sur www.scom85.fr et sur www.trivalis.fr

QUE FAIRE EN CAS DE CHANGEMENT D'ADRESSE ?

Dans tous les cas, pour clôturer votre abonnement à l'ancienne adresse et/ou ouvrir un compte sur votre nouvelle adresse : transmettre le formulaire téléchargeable sur www.scom85.fr ou disponible sur appel au 02 51 57 11 93.

Lorsque vous quittez votre logement équipé d'un bac du SCOM :

- Laissez le bac à l'adresse quittée,
- Emmenez avec vous votre carte d'accès en déchèterie et vos sacs jaunes.

Pour toute question sur le service de collecte des déchets ménagers, consultez notre site internet : www.scom85.fr ou contactez-nous : contact@scom85.fr - 02 51 57 11 93

Le SCOM Est Vendéen est le **syndicat public** de collecte des déchets ménagers intervenant sur les Communautés de Communes du Pays de Chantonnay, du Pays de Pouzauges, du Pays de la Châtaigneraie et du Pays de St Fulgent-les Essarts (seulement pour les communes de Essarts-en-Bocage et de la Merlatière).

TRIVALIS est le **syndicat public** départemental de traitement des déchets ménagers de la Vendée auquel adhère l'ensemble des collectivités vendéennes comme le SCOM.

NE JETEZ PAS LES COQUILLES D'HUÎTRES À LA POUBELLE, ELLES SE RECYCLENT !

Pendant les fêtes de fin d'année, faites un geste pour l'environnement tout en allégeant votre poubelle.



Les permanences à :

- Bournezeau :
Ateliers Municipaux,
Zone artisanale de la Coussaie
- Saint Vincent Puymaufrais :
Mairie Annexe

De 9h à 12h :

- Mercredi 26 décembre 2018
- Mercredi 2 janvier 2019

ATTENTION!
Coquilles d'huîtres
uniquement

Tout apport contenant d'autres crustacés, rince doigts, assiettes ou autres déchets **ne sera pas accepté.**

Une fois collectées, les huîtres seront concassées en éléments fins afin de les rendre assimilables pour les terrains agricoles.



Pour plus d'informations, consultez le site internet www.scom85.fr ou par téléphone au 02 51 57 11 93.

✓ JOURNÉE DE L'EAU VENDÉE EAU

RETRAIT DES SACS JAUNES (TRI DES DÉCHETS MÉNAGERS)

Dorénavant, vous pouvez retirer des rouleaux de sacs jaunes à l'accueil de la Mairie pendant les horaires d'ouverture (plus de permanences aux ateliers municipaux).

- Se munir obligatoire d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

Si vous ne pouvez pas vous rendre en mairie pendant les horaires d'ouverture, vous pouvez toujours retirer des rouleaux de sacs jaunes auprès de la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay, 65 avenue du Général de Gaulle, 85110 CHANTONNAY (du lundi au vendredi : de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30).



✓ OFFICE DE TOURISME PAYS DE CHANTONNAY

Le Pays de Chantonay animé tout l'été, voire plus ...

L'Office de Tourisme continue son rôle de développement touristique en animant le territoire l'été, tout s'étirant jusqu'à l'été indien avec notamment les visites d'entreprises.

Voici les nouveautés 2018 :

Les visites d'entreprises

11 entreprises ont répondu présentes pour participer aux visites d'entreprises qui ont eu lieu du 25 au 27 octobre 2018. Certaines dates ont rapidement affiché complet. Au total 184 personnes ont participé aux visites. Pour une première, ce fût un succès ! Les entreprises ont très bien joué le jeu, pour la moitié d'entre elles c'était aussi une première. Nous avions des entreprises de différents secteurs. Le public était fidèle puisque certaines personnes ont parfois visité plusieurs entreprises sur le territoire.

Géocaching

3 nouvelles caches ont été créées : 1 sur Sainte-Cécile et 2 sur Saint Martin des Noyers. Celle du centre-ville de Chantonay a été modifiée. La brochure a été rééditée, elle est disponible à l'Office de Tourisme.

Flyers en langues étrangères

4 flyers qui présentent le Pays de Chantonay en langues étrangères ont été remis au goût du jour afin de pouvoir accueillir la clientèle étrangère. Ces flyers seront distribués notamment pour les 4 jours de randonnées l'année prochaine. Ils sont déjà disponibles à l'Office de Tourisme. Langues traduites : anglais, allemand, hollandais, espagnol.

L'Office de Tourisme hors les murs

4 samedis après-midi en juillet et en août, le personnel de l'Office de Tourisme s'est déplacé sur la base de loisirs de Touchegray à Chantonay, ainsi qu'à la Maison du Patrimoine à Puybelliard, afin d'aller à la rencontre de touristes. Cette première initiative fût enrichissante.

Rappel des animations de cet été

Les balades semi-nocturnes

Les balades semi-nocturnes ont eu lieu du mardi 19 juin au mardi 21 août 2018, nous avons comptabilisé 2 482 personnes sur 10 dates soit 248 personnes chaque mardi soir (rappel 2 533 personnes en 2017 pour 10 dates).

Les balades contées avec la thématique autour du monde

Balade contée autour de l'Afrique - 19 juillet - Rochetreyjoux
Avec Mamadou Sall, conteur mauritanien - 25 personnes présentes à la balade. Animation très appréciée par les participants malgré la météo peu clémente, d'où le repli dans une salle des fêtes.

Balade contée autour de l'Australie - 2 août - Manoir de Ponsay
Avec Sylvie Vieville - 60 personnes sont venues. Très bonne prestation appréciée.

Balade contée autour du Japon - 16 août - St Martin des Noyers
Avec Pascal-Mitsuru Guéran - 60 personnes sont venues. Animation très appréciée, et découverte du jardin de M. Cousseau également. Le cadre se prêtait très bien à la balade et à la thématique du Japon.

Office de
Tourisme
Pays de Chantonay

Les apéro-concerts

Apéro-concert au château de Sigournais - 11 juillet

Avec le musicien Léo Parcoeur qui a su réaliser une prestation de qualité. Une cinquantaine de personnes étaient présentes.

Apéro-concert au Logis des Grois - 8 août

Avec la prestation du groupe « Cocktail ». 80 personnes sont venues. La boulangerie La Mie de la Pain a réalisé un buffet pour l'occasion, ils étaient ravis de cette collaboration. Ce fût également l'occasion de découvrir le logis.

Les deux soirées « à thème »

Soirée Géocaching - Bournezeau - 26 juillet

22 participants sont venus à la soirée Géocaching. Les équipes sont toutes arrivées au point de rencontre afin d'y partager un verre de l'amitié.



Soirée astronomie - Domaine de la Corbe - 22 août

Fort succès pour la soirée astronomie qui comptait 45 participants, et autant sur liste d'attente ! Avec la participation de David De Cuevas, de l'association Les Étoiles au Vent, satisfait du déroulement de l'animation.

Concours photos 2018 – Gastronomie et gourmandises

Le 9^{ème} concours photo de l'Office de Tourisme sur le thème « Gastronomie et gourmandises » a débuté le 15 septembre dernier. Le concours se terminera le 31 janvier 2019, alors tous à vos appareils !

Projets 2019

- Un guide du Routard Vendée Vallée sortira en mai 2019.
- 4 soirées astronomies au fil des saisons sont prévues.
- Les balades semi-nocturnes sont reconduites : tous les mardis du 18 juin au 20 août dans les communes du Pays de Chantonay.
- L'Office de Tourisme réitérera son projet de « hors les murs » pour aller au-devant des touristes.
- Les visites d'entreprises sont renouvelées pour le mois d'octobre.
- Création d'un guide contenant des « pépites » locales. Il sera réalisé à partir d'idées proposées par des locaux, supervisé par l'Office de Tourisme.

INFORMATIONS

Office de Tourisme
Place de la Liberté - 85110 CHANTONNAY
Tél : 02 51 09 45 77
contact@tourisme-paysdechantonay.fr
www.tourisme-paysdechantonay.fr
www.facebook.com/VendeeVallee



✓ ACTIF EMPLOI

Implanté sur le territoire depuis presque 30 ans et certifié Qualité depuis 2009, Actif Emploi fait partie des structures de l'Économie Sociale et Solidaire dont les valeurs et principes sont communs : utilité sociale, coopération, ancrage local adapté aux nécessités de chaque territoire et de ses habitants. Leurs activités ne visent pas l'enrichissement personnel mais le partage et la solidarité pour une économie respectueuse de l'homme et de son environnement.

Actif Emploi se mobilise en faveur de l'emploi par l'accompagnement de personnes en recherche d'emploi vers un emploi durable à travers différentes activités :

Services à la personne auprès des particuliers :



- Entretien de la maison (ménage, repassage, lavage de vitres...)
- Garde d'enfants + de 3 ans
- Aide au déménagement
- Jardinage (tonte de pelouse, taille, désherbage...)
- Petit bricolage (peinture, petite maçonnerie, montage de meubles...)
- Services divers (entretien sépulture, garde d'animaux...)

50% de réduction d'impôts (selon la législation en vigueur)
Chèques Emploi Service Pré financés acceptés

Mise à disposition de personnel auprès des entreprises, collectivités, associations :

- Propreté / nettoyage
- ATSEM / cantine / garderie
- Hôtellerie / restauration
- Espaces verts / voirie
- Bâtiment / travaux publics
- Secrétariat / administratif / mise sous pli



- Distributions pubs, infos
- Manutentions diverses



Fabrication et vente d'éco-produits :

Depuis 2016, dans le cadre de l'activité du chantier d'insertion, Actif Emploi fabrique et commercialise aux particuliers ou professionnels :

- Divers produits en bois sur mesure : nichoir, table de pique-nique, palissade, cabanon...
- Des briques en terre crue : matériaux écologiques pour murs d'inertie, cloison intérieure...

Des activités de sous-traitance pour les entreprises sont également réalisées par les salariés du chantier (manutention, conditionnement, assemblage...).

Actif Emploi recrute :

- Des personnes en recherche d'emploi pour leur proposer des missions de travail et un accompagnement personnalisé de leur projet professionnel.
- Des bénévoles qui se reconnaissent par les valeurs portées par l'Économie Sociale et Solidaire et souhaitent s'impliquer dans l'association et contribuer à son développement sur le territoire

Pour plus d'information, vous pouvez consulter notre site internet : www.actif-emploi.com ou nous contacter par téléphone au 02 51 46 80 34 ou par mail : actifemploichantonay@gmail.com



✓ MISSION LOCALE DU PAYS YONNAIS



Vous avez entre 16 et 25 ans ...
Vous êtes sorti du système scolaire ...

La Mission Locale du Pays Yonnais est faite pour vous !

Vous vivez dans la commune de ...

Venez nous rencontrer :



Employeurs, vous pouvez contacter
Nadine DELAUNAY,
Chargée de relations entreprise
@ : delanayn@lmpy.org
Tél : 02.51.09.89.77
06.81.66.23.64

Marie-Bernadette DAVIET,
conseillère
@ : davietmb@lmpy.org
Tél : 02.51.46.96.44
Maison de l'Emploi
65 avenue du Général de Gaulle
Chantonay
Tous les jours sauf le mardi sur rendez-vous

Elle :

Vous accueille au plus près de chez vous

Vous oriente dans votre projet professionnel

Autres informations à VOTRE DEMANDE sur le logement, les déplacements, la santé, la mobilité internationale, l'accès aux droits, les loisirs ...

Vous informe sur les démarches d'accès à l'emploi, la formation

Vous accompagne dans votre parcours vers l'emploi

✓ ÉCOLE PUBLIQUE LA COURTE ÉCHELLE

L'école a eu le plaisir d'accueillir une nouvelle enseignante titulaire et 3 enseignantes en complément de service ou remplaçantes qui accompagnent les huit autres enseignants déjà en poste au sein des 9 classes.

À ce jour, 223 élèves fréquentent l'école dans 9 classes dont 6 classes élémentaires et 3 classes maternelles. Ils sont répartis comme suit à cette rentrée de Toussaint :

- 25 élèves (dont 15 en septembre) en TPS/PS avec Claudine RIVIERE, aidée par Aurélie JOURDAIN (ATSEM)
- 26 élèves en MS/PS avec Anne-Sophie ROULLET (remplacée par Cindy TRAVERT car actuellement en congé maternité) aidée par Vickie RAZAFINDRAMBOA (ATSEM)
- 26 élèves en GS/MS avec Alain BARGET (remplacé cette année scolaire par Laura MARTEAU car actuellement sur un poste de conseiller pédagogique), aidé par Gaëlle RIALLOT (ATSEM)
- 23 élèves en GS/CP avec Christelle FORTIN
- 22 élèves en CE1/CP avec Yvan MAGAUD
- 24 élèves en CE1/CE2 avec Anne BAUDRY (et Maité ARDAENS GUERIN, décharge de direction)
- 25 élèves en CE2/CM1 avec Marie-Hélène MARTIN BARLIER
- 25 élèves en CM1 avec Marie GILLE (et Maité ARDAENS GUERIN, complément de service)
- 27 élèves en CM2 avec Philippe COUDRAY

Mme BAUDRY assure la direction. Ses jours de décharge sont le mardi et un lundi sur trois. L'école a aussi la chance d'être accompagnée cette année d'un service civique, Clémence DIEU.

Un nouveau projet de l'école débute cette année. Il se concentre sur trois objectifs principaux :

AXE n°1 : Donner confiance à l'élève pour favoriser sa réussite

AXE n°2 : Donner aux élèves les codes pour réussir

AXE n°3 : Améliorer le climat scolaire

Ces objectifs sont déclinés en actions qui prennent différentes formes en fonction des trois cycles qui composent notre école :

Pour le cycle 1 (TPS/PS/MS/GS) :

- participation de l'école à la semaine académique de la maternelle,
- projet autour de l'alimentation.

Pour le cycle 2 (CP/CE1/CE2) :

- projet autour de l'expression corporelle avec découverte de spectacles différents et un travail en classe autour des émotions.

Pour le cycle 3 (CM1 et CM2) :

- projet autour des paysages sonores avec la participation d'un musicien professionnel.

L'école La Courte Échelle propose aussi des activités culturelles communes permettant à tous les élèves d'enrichir leurs connaissances dans tous les domaines d'apprentissage avec la participation au dispositif « École et Cinéma ».

Découverte
de la bibliothèque
municipale
de Bournezeau
pour les maternelles.



Au niveau sportif, l'école va aussi participer à des actions communes comme l'activité natation de la TPS au CM2, la participation à la course longue du CE1 au CM2 et des partages lors des rencontres « danses » et « athlétisme ».

Toutes ces activités, gratuites pour les élèves, sont financées par la Commune et l'Amicale Laique que nous remercions vivement à nouveau.

Un grand merci également à toutes les autres personnes qui contribuent au bon fonctionnement de l'école et au bien-être des enfants : les parents, les ATSEM, le personnel communal pour l'entretien des bâtiments, le personnel de surveillance et de restauration ainsi que tous les intervenants extérieurs comme les animateurs TAP, les bénévoles de la bibliothèque municipale.

Rappelons que les inscriptions pour la rentrée 2019 (septembre 2019 ou février 2020) sont à réaliser dès maintenant en contactant Mme BAUDRY à l'école par téléphone ou par mail.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

L'équipe enseignante de La Courte Échelle

Piscine pour les TPS/PS.



Participation au festival
Les enfantaises pour les CE2/
CM1 : poterie, atelier arts
plastiques.



35 rue Jean Grolleau
Tél. : 02 51 40 70 91
Ecolepub.bournezeau@wanadoo.fr
<http://courteechellebournezeau.blog4ever>

✓ ÉCOLE PRIVÉE CATHOLIQUE SAINT ANDRÉ

À la rentrée 2018, l'école comptait 201 élèves répartis sur huit classes, sous la responsabilité des enseignantes suivantes :

- Michelle PAILLAT : PS1-PS2-MS
- Nathalie MONNERON : PS1-PS2-MS
- Maryse BELLIARD et Claire DELHOMMEAU (le jeudi) : GS
- Marie-Lise BOIRO : GS-CP
- Aurélie SOUCHET et Céline CHAINE (le vendredi) : CP-CE1
- Marylène NATIVEL : CE1-CE2
- Émilie MIGINIAC : CE2-CM1
- Élodie GABORIAU : CM2

Les enseignantes sont aidées dans leurs tâches par six agents de service : Marie-Andrée BOSSARD, Laëtitia BODIN, Marie-Josèphe LECHAIGNE, Méлина POIRAUDEAU, Estelle AUGER et Victoria JACQUES.

Depuis la rentrée, les élèves ont bénéficié et/ou ont participé à :

- Des séances de natation (pour les élèves de CE1, CE2 et CM1)
- De lecture à la bibliothèque pour les PS, MS et GS.
- D'un cross départemental UGSEL organisé à Martinet, comme finalité à un cycle Endurance.
- D'un spectacle « Le Blues de la grenouille » pour les CP, CE1 et CE2.
- D'une exposition sur la Grande Guerre à l'Historial de Vendée pour les CM1 et CM2.
- Des temps forts de l'école : la préparation de notre traditionnel Arbre de Noël, nos Portes Ouvertes vendredi 29 Mars 2019.



Projets et activités :

Cette année, le thème « Les métiers » est le fil conducteur des apprentissages. Il permet de donner une unité de travail à l'école de la Petite section au CM2 inclus et de travailler le projet d'école « Être en devenir » sous différents axes :

- La création d'outils favorisant le langage oral et le langage écrit, par cycle (répertoire de mots, lexique).
- Des actions favorisant la coopération, l'entraide au sein des classes, au sein de l'école.
- La prise de parole devant un groupe.



À noter - les temps forts à venir :

- Des sorties pédagogiques (de la Petite Section au CM2 inclus) liées aux apprentissages en classe et au thème d'année.
- Une rencontre sportive pour chaque cycle avec les écoles du secteur Sainte Hermine.
- L'intervention de l'animatrice de Prévention Routière en Mars/Avril 2019.

Vous envisagez de scolariser votre enfant entre septembre 2018 et juin 2019, pensez à son inscription !

Tél : 02 51 40 71 82

E-mail : ecole.st-andre.bournezeau@wanadoo.fr

Site : <http://commecolestandre.wix.com/essaiecolebournezeau>

✓ ASSOCIATION FAMILLES RURALES



Lors de la dernière assemblée générale, plusieurs élus de l'association avaient fait le choix, après de nombreuses années au sein de l'association et des responsabilités, de quitter l'association. Grâce à un appel à l'aide, vous vous êtes déplacés en nombre à l'assemblée générale, fin mai, et plusieurs d'entre vous ont fait le choix de rejoindre le groupe pour épauler le travail des bénévoles de Familles rurales dans les différents services que propose l'association. Merci à TOUS !

Un nouveau conseil d'administration de 14 personnes a été élu et donc un nouveau bureau. En voici la composition :

- Président : Julien MALLET
- Trésorière : Mathilde MANDIN
- Secrétaire : Sophie COMBES
- Membres du bureau : Aurélie BERNEREAU, Caroline BONNEAU, Karine GAUTREY, Emmanuelle GELOT, Marina JAULIN, Anne-Flore MAROT, Sandra MORTEAU, Claire MULLER, Adeline NICOLLEAU, Jérôme PRZENIECZNY, Nathalie REVEILLERE.



Assemblée générale 2018

Le transport scolaire permet aux enfants excentrés de se rendre à l'école et d'en revenir. Trois circuits desservent les communes de Saint Vincent Puymaufrais, les Pineaux et Bournezeau. 61 enfants sont pris en charge chaque matin et soir de l'année scolaire. Vous avez certainement déjà croisé dans un village un enfant en gilet jaune devant un arrêt de bus.

Au sein de l'accueil de loisirs, l'association a opté pour une nouveauté. Depuis la rentrée scolaire 2018-2019, les familles peuvent s'inscrire au centre depuis leur domicile grâce au portail famille, logiciel mis en place par la fédération départementale. Après avoir été, avec trois autres communes, association test pendant quelques mois, et l'expérience ayant été concluante, nous sommes passés aux inscriptions numériques. De nombreux utilisateurs nous le réclamaient depuis plusieurs années, et malgré quelques ajustements à

poser, vous semblez satisfaits de ce nouveau service. Avec le paiement par prélèvement automatique et le portail familles, la structure a choisi une voie numérique en lien avec son époque.



Les Bourzouils au festival MOM en JEU

Pour la deuxième année consécutive, l'association a proposé une journée cinéma grâce au réseau Balad'Images. En décembre, nous avons projeté Yéti et Compagnie, film d'animation pour toute la famille et Le grand Bain de Gilles Lellouche, une comédie française.

L'association poursuit également l'animation d'un week-end jeu pendant les vacances d'automne. Plusieurs structures gonflables et autres jeux remplissent la salle omnisports pour le plaisir des petits et des grands. Pour la huitième édition, l'association a accueilli plus de 150 enfants et adolescents.



Sortie pêche avec l'amicale des Chasseurs de Bournezeau en juillet.

1 bis, rue du château
85480 Bournezeau
02 51 40 07 12
famillesrurales.bournezeau@orange.fr
<http://www.famillesrurales.org/bournezeau/>



✓ BASKET CLUB BOURNEZEAU



La nouveauté pour cette saison 2018-2019, c'est la mise en place de la boutique du club. En effet, pour les joueurs, les parents, les dirigeants et les supporters, un panel d'articles vous est proposé : survêtements, polos, T-shirts, chasubles et gourdes.

Pour vous mettre aux couleurs du club, vous trouverez plus de renseignements sur le nouveau site du club : <https://basket-club-bournezeau.clubeo.com>

Cette saison, nous remarquons un manque de licenciés notamment chez les garçons pour les catégories < 14 ans et les filles pour les catégories > 16 ans. Certaines équipes où l'effectif est réduit, n'ont pas pu être engagées en championnat. Merci à vous, bournevaiziens, de nous aider à faire la promotion de notre sport auprès de vos enfants/neveux/nièces/cousin(e)s...

L'année 2019 sera rythmée par les événements habituels comme le concours de pêche (27 avril) et le vide grenier (21 juillet). **Nous renouvelons également la marche gourmande appréciée de tous ! Prenez note : le samedi 1^{er} juin 2019.**

En attendant, nous vous souhaitons une excellente année 2019 !

Sportivement

Le B.C.B



Équipe U11 Filles II qui affichent les couleurs du BCB au tournoi de la citrouille, le 3 novembre dernier.

✓ BOURNEZEAU SPORTS MÉCANIQUES

De l'eau lors de la 13^{ème} édition de la Course de Côte de Bournezeau pour avoir un nouveau nom à inscrire au palmarès, celui d'Anthony Le Beller, malgré les conditions de la piste plus difficiles.

Soixante-quinze pilotes se sont donné rendez-vous pour cette épreuve, avec de nouveaux noms sur le parc, toujours bien accueillis par nos bénévoles : merci à eux. Ce qui n'a pas été le cas des spectateurs venus en petit nombre vu le temps.

Une pensée à nos amis pilotes de la course poursuite qui n'ont quasi pas sorti les voitures du garage, en espérant que l'année 2019 sera plus généreuse pour eux. Bravo aux rallyes-man pour leurs performances et leurs qualifications lors de la finale des rallyes, idem pour le slalom, côté commissaires quelques sorties pour eux, dont celle de Bournezeau.

Merci aux 300 bénévoles, partenaires, riverains, propriétaires de terrains et des bâtiments, commune de Bournezeau et de Saint Hilaire le Vouhis



Arthur Fiard - Bournezeau 2018

Je vous donne donc rendez-vous le 13 et 14 avril 2019 pour la Course de Côte, le 16 février 2019 pour l'assemblée générale et pour finir l'année notre concours de palets le 11 novembre 2019.

Toute l'équipe du BSM vous remercie et vous souhaite une bonne année 2019.

Contact :
Bournezeau sports mécaniques
335 la croisée de boule - 85480 BOURNEZEAU
jaulinolivier@sfr.fr / 06 29 36 37 11
www.coursedecote-bournezeau.fr



✓ COURLISCH'CLUB

Comme nous vous l'avions annoncé lors du précédent bulletin, nous avons organisé notre Rando-trail du Bout du Monde le 22 septembre à St Vincent Puymaufrais. Cette manifestation fut un succès pour notre association avec la participation d'une quarantaine d'enfants sur les courses initiation et près de 190 marcheurs et coureurs sur nos 3 circuits de 6, 12 et 20 km. Les participants ont pu découvrir la vallée du Lay grâce aux sentiers balisés pour l'occasion. À noter la belle présence des riverains, mais aussi de coureurs venant de 50 km ou plus.

C'est donc sans hésiter que nous repartons l'an prochain pour organiser la même manifestation le 14 Septembre 2019.

Concernant nos sorties hebdomadaires, nous sommes de plus en plus nombreux les mercredis soir à nous rejoindre à la salle Omnisports à 19h00 pour une sortie commune.

De plus, nous sommes fiers que nos membres participent de plus en plus à des courses aux alentours de Bournezeau, mais aussi en dehors du département.

Pour finir, notre Assemblée Générale aura lieu le samedi 9 février.

VIVA LA COURLISCH'MANIA !!!! Courlischement,

Le Bureau



✓ ÉCOLE DES SPORTS

Le multisport continue avec la nouvelle association « École des Sports Bournezeau ».

Les nouveautés proposées : ce sont 4 créneaux horaires sur le mercredi après-midi (de 14h à 18h30). Nous pouvons accueillir jusqu'à 56 enfants avec des tranches d'âge de 4 à 7 ans, voire 8 ans. Pour notre première année, nous avons constitué 2 groupes pour les enfants de 4 ans. Ce qui montre l'engouement des familles, et les attentes sportives des petits. Nous sommes une des rares associations à leur ouvrir nos portes.

Les activités sportives proposées par Sébastien Legret (notre professeur diplômé d'état) : rugby, judo, foot, basket, tennis, gymnastique, volley, athlétisme, handball, par séquence de 3 semaines, permettent aux enfants de découvrir un panel de sports et de les aider à trouver la discipline sportive dans laquelle ils se sentent le plus à l'aise.

Notre jeune association recrute, et nous serons ravis d'accueillir des bénévoles motivés. Pour toute information, vous pouvez contacter par mail à : ecoledessportsbournezeau@gmail.com

Le bureau :

- Président : M. CORNU Nicolas
- Secrétaire : Mme BOISSINOT Anne
- Trésorière : Mme POTIER Patricia
- Membres : Mme GAUTREY Karine, Mme GATTEAU Hélène



✓ GINGKO

ASSOCIATION GINGKO ; TAÏ CHI CHUAN - ART DU CHI - MÉTHODE STEVANOVIČ

L'Art du Chi au quotidien :

Avec beaucoup de douceur, la pratique de l'Art du Chi agit en profondeur sur la respiration, la posture et le mouvement, libère l'énergie vitale et calme le mental.

C'est pourquoi l'Art du Chi est un complément très utile dans diverses activités :

- le chant, la musique, la danse, la peinture, etc...
- les arts martiaux externes,
- les sports de haut niveau,
- la prise de parole en public,
- la relation d'aide, la pratique des soignants,
- la gestion du stress et des situations de décision...

Les cours, ouverts aux adultes de tout âge, ont repris le 17 septembre 2018 dans la petite salle du Mitan.

Stage de
Printemps
« Les pieds dans l'herbe »
11-12 mai 2019
à BOURNEZEAU
Grande salle du Mitan
Matinée découverte
du 11 mai
ouverte à tous



Ils sont aux jours et horaires suivants :

- lundi de 18h00 à 19h30 : cours débutants
- mardi de 18h15 à 20h00 : cours 24 postures (élèves avancés)
- mardi de 20h15 à 21h45 : cours 108 postures
- mercredi de 20h30 à 22h00 : cours débutants
- jeudi de 9h30 à 11h00 : Qi gong et approche du Tai Chi Chuan

Belle année 2019 à tous !

Le bureau

Contact : 305 La Mènerie, Saint Vincent Puymaufrais
85480 BOURNEZEAU
Tél : 02 51 97 89 12 - E-mail : associationgingko@hotmail.fr

✓ LAY TONIC

Association de Gymnastique Volontaire Lay Tonic à Saint Vincent Puymaufrais.

L'Association a commencé la saison 2018/2019 le 11 septembre et elle compte 12 adhérentes. Les cours se déroulent tous les mardis (hors vacances scolaires) de 20h15 à 21h15 à la Salle du Bout du Monde à St Vincent Puymaufrais. Notre animateur Marc TALOUARNE assure cette année encore nos séances multi activités.

Au programme : abdos, renforcement musculaire, cardio kickboxing, haltères, élastiques, ballons, etc... avec toujours en fin de cours une séance de relaxation. Les cours sont dispensés en musique dans la bonne humeur et la convivialité. Les 3 premiers sont gratuits.

Bienvenue à tous et à toutes.

Contact :
Annie PELON - Présidente - 06 25 00 00 81



✓ PEUR 2 RIEN

Pour la dream piste en 2019, ce sera un grand évènement pour ses 10 ans d'existence, nous allons faire un grand spectacle comme nous savons le faire : les 27 et 28 avril 2019.

Nous sommes devenus les leaders en France et pour cette organisation où nous sommes connus dans la France entière. Nous faisons venir la meilleure fille stunt de la planète, Sarah Lezito et pour ces pistes innovantes, nous avons été accueillis par le Maire de Bournezeau que nous remercions d'avoir soutenu notre passion qui est le stunt. Nous avons aussi travaillé avec la Préfecture pour des préventions routières deux roues et quelques associations de Bournezeau.

Pour faire connaître notre espace mécanique mais dans un contexte verdoyant, nous vous invitons à venir à notre vide grenier, le 23 juin 2019.

Renseignements : M. RAMBAUD Sébastien au 06 88 21 65 26
et www.peur-2-rien.fr





✓ LES AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque est heureuse de vous accueillir dans ses locaux agrandis et rénovés. Certains ont pu les découvrir lors du « biblio thé ou café » du 13 octobre, où en plus des nouveaux locaux une exposition sur les prix littéraires a été présentée. Pour les autres, il n'est pas trop tard, venez pousser la porte, prenez le temps de vous asseoir pour consulter les ouvrages et revues sur place, ou les nouveautés qui sont nombreuses en cette fin d'année.

Nous avons également accueilli 3 nouvelles bénévoles : Joëlle, Françoise et Eliane ; bienvenue à elles et merci pour leur engagement. D'ailleurs, si d'autres personnes sont intéressées aussi par du bénévolat à la bibliothèque, qu'elles n'hésitent pas à nous contacter lors des permanences.

Nos activités, toujours aussi nombreuses, demandent de la présence :

- Bébés lecteurs
- Accueil de classes
- Portage de livres et lectures à l'EHPAD
- Portage de livres et prêt de DVD au foyer soleil (nouveau)
- Animations de Noël
- Équipement des livres et permanences
- En septembre, apéro lecture aux journées du patrimoine
- Relais de l'opération « premières pages » organisé par le département (un livre offert à chaque bébé né en 2017 et 2018)

Et en partenariat avec le réseau des bibliothèques du pays de Chantonnay :

- Festival « éclats de livres » aux vacances de printemps
- Biblio thé ou café en octobre (une bibliothèque différente chaque mois)

- comité de lecture (des livres à lire en avant-première et à sélectionner pour chaque bibliothèque après discussion)
- Prix des lecteurs : nouveauté de l'année, une sélection de 5 livres à lire, les lecteurs votent jusqu'au 1^{er} mai pour leur préféré. Règlement complet à la bibliothèque et sur le site du réseau des bibliothèques : <http://bibliotheques.cc-paysdechantonay.fr/>

Vous pouvez aussi, grâce à votre carte de lecteur, voir où en sont vos prêts, réserver un ouvrage, voir sa disponibilité, et être informé de ce qui se passe dans les autres bibliothèques.

Nous vous attendons nombreux dans votre bibliothèque « relookée » pour participer au prix des lecteurs ou tout simplement découvrir nos nouveautés.

L'équipe des bénévoles



Rappel des horaires :

- mercredi de 16h à 18h
- vendredi de 10h à 11h30
- samedi de 10h à 12h

✓ CRÉA PASSIONS

L'atelier Créa Passions poursuit son activité, 26 participantes pour les loisirs créatifs et 13 inscrits pour le dessin.

Cette année nous avons élargi nos activités en nous formant à la vannerie et à la poterie, ceci avec le concours de Familles Rurales qui nous permet de participer à la Cordée avec des formateurs très expérimentés.

Nous avons aussi commencé nos expériences de produits faits maison, produits d'hygiène et cosmétiques, ainsi que des alternatives aux éponges et plastique alimentaire ...

Nous continuons nos autres activités, broderie, tricot, cartonnage, 3D, mosaïque, etc... Vous avez pu effectivement voir nos réalisations lors de notre expo-vente du 17 novembre.



Les inscriptions sont toujours acceptées.
Renseignement au 02 51 29 28 72
auprès de Mme Roy Christiane.

✓ LES JARDINS DE LA LUNE

La santé dans votre assiette

Pour gagner du temps, mais aussi par habitude, nous avons perdu le réflexe d'utiliser des aliments frais. Imperceptiblement, nous nous sommes tournés vers une alimentation de plus en plus industrielle, pourtant, il n'y a que des avantages à cuisiner soi-même des produits frais.

Cuisiner des légumes frais, un atout de santé

Lorsqu'ils sont frais, les aliments sont au top de leur qualité. Leurs vitamines sont toutes là, ainsi que les antioxydants (les antioxydants sont fabriqués par les légumes afin de se protéger des molécules agressives naturelles dues à la pollution).

Lorsque l'on consomme un légume, ses antioxydants passent dans notre corps et nous protègent, mais à condition que ces légumes soient frais.

La première journée au réfrigérateur, la plupart des légumes conservent leurs antioxydants (à l'exception des concombres et courgettes qui perdent 30 %).

Mais au bout de plusieurs jours, les propriétés antioxydants diminuent de moitié.

Qu'apportent les produits frais ?

Le produit frais permet donc de profiter de tous les bienfaits des fruits et légumes, qui est à son maximum lorsqu'ils sont cueillis mûrs. Mais c'est aussi la garantie que l'on évite des additifs. Colorants, conservateurs et exhausteurs de goût sont des produits chimiques dont le corps n'a pas besoin.

Avec les produits frais, on évite également l'excès de sucres, de sel et de mauvaises graisses avec l'arrivée des plats qui auront plus de goût et dont les composants préservés nous apporteront leur énergie.



Cuisiner frais, c'est aussi pouvoir varier ses menus et découvrir des nouvelles saveurs.

Cultiver ces légumes

La meilleure solution est encore de récolter ses légumes, on est sûr du moins de ce que l'on mange sans oublier le côté agréable de travailler la terre et de ramasser ses propres légumes. À Bournezeau, comme vous devez le savoir, il existe des jardins familiaux qui sont gérés par une association « les Jardins de la Lune ». Vous pouvez vous aussi obtenir une parcelle et ceci pour une participation modeste.

Même si vous n'avez jamais jardiné vous pouvez venir nous rejoindre, on mettra à votre disposition la grandeur de la parcelle que vous désirez et il y aura toujours un jardinier pour vous expliquer comment procéder.

N'hésitez pas à vous renseigner au **07 83 07 77 61**
Ferret Jean-Charles, Président de l'association

Pour la 2^{ème} année, nous organisons en lien avec l'ADES, **le samedi 11 mai de 10h00 à 12h00, un « troc'plantes »** avec dégustation de galettes de blé noir accompagné d'un jus de pomme ou d'un vin de Mareuil.

Venez nous rendre visite, ce sera une occasion pour vous, si vous ne les connaissez pas de découvrir nos jardins.

À bientôt, nous vous souhaitons une très bonne année 2019.

Les Jardins de la Lune



✓ DON DU SANG

Association pour le don de sang bénévole de Bournezeau et environs

Partagez votre pouvoir de sauver des vies. Venez donner votre sang.

En 2019, le :

- Vendredi 22 mars 2019, salle du Mitan à Bournezeau
- Vendredi 19 juillet 2019, salle polyvalente à Fougeré
- Vendredi 18 novembre 2019, salle du Mitan à Bournezeau

Faites le don de la vie



Donnez votre sang



Nous vous attendons nombreux.

Toutes les informations sur le don de sang et les dates et lieux de collectes sont sur : <https://dondesang.efs.sante.fr>

À chaque instant,
quelqu'un, quelque part,
a besoin de sang.

Soyez là pour les autres,
donnez votre sang,
partagez la vie.

✓ AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

Les sapeurs-pompiers de Bournezeau

Le début de l'année 2018 a été pour nous l'occasion d'organiser le cross départemental des sapeurs-pompiers, le 4 février dernier, avec 800 coureurs et plus de 1 300 personnes sur le site dont 200 bénévoles. Cela a été une organisation de grande ampleur demandant beaucoup d'énergie, c'est pourquoi nous avons fait appel à nombre d'entre vous pour le bon déroulement de la journée.

Merci à l'amicale, au Président Olivier Goineau et à l'ensemble des sapeurs-pompiers du centre, mais aussi bien sûr, à tous les bénévoles ayant participé au bon déroulement de cette journée malgré le mauvais temps.

L'effectif :

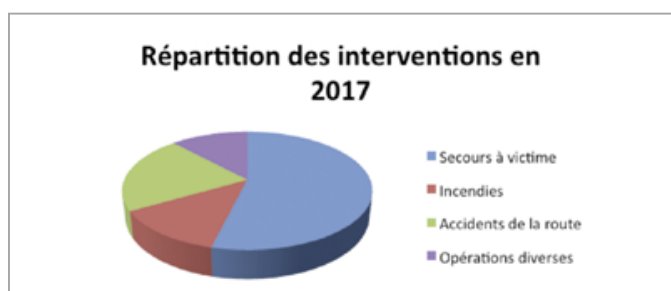
L'effectif du centre de secours est de 25 sapeurs-pompiers, 20 hommes et 5 femmes pour une moyenne d'âge de 30 ans. L'effectif a été modifié en début d'année avec l'arrivée de l'adjudant-chef Patrick Prampart, sapeur-pompier dans le département des Landes et nouveau résident de la commune de Bournezeau. Puis au mois de juillet, l'incorporation de Lauralie Moulineau et de Mathis Auger qui sont également venus étoffer l'effectif du centre.

D'un autre côté, le caporal Giovanni Vrignaud a quitté le centre de secours pour une carrière militaire comme sapeur-pompier d'aéroport dans le département du Var. De plus, le Sergent Thierry Robin, a quant à lui, au mois de juin fait valoir ses droits à la retraite après 27 ans de bons et loyaux services auprès de la population Bournevaizienne.

Merci à tous les deux et plus particulièrement à Thierry qui a connu une évolution importante dans tous les domaines. Merci encore Thierry et bonne retraite de sapeur-pompier.

Les interventions :

Cette année nous pouvons constater une légère diminution des interventions tous secteurs confondus, mais plus particulièrement sur le secteur de deuxième appel (centre voisins) due à un certain manque d'effectif dans la journée.



Cependant, heureusement que certaines collectivités comme la commune de Bournezeau, laissent disponibles en journée deux employés sapeurs-pompiers, ainsi que les établissements Davieau, qui autorisent partiellement la disponibilité de Sylvain Douillard, sapeur-pompier à la Chaize le Vicomte, en double affectation sur les deux centres. Cela nous permet d'assurer une majeure partie de nos interventions sur le secteur de premier appel. Bien sûr l'effectif est complété par la disponibilité de certains sapeurs-pompiers ayant des journées de libres dans la semaine.

Comme vous avez pu le constater une banderole a été installée devant le centre de secours pendant deux mois afin de sensibiliser la population. Nous profitons de cet article pour lancer un appel à candidature afin de renforcer nos effectifs, surtout si vous avez des disponibilités dans la journée sur semaine.

La section de Jeunes Sapeurs-Pompiers du Pays des Deux Lays est aussi un vivier de recrutement. J'incite tous les jeunes intéressés par l'activité de sapeurs-pompiers volontaires et nés en 2005 ou dans leur 14^{ème} année, à prendre contact avec un sapeur-pompier de Bournezeau qu'il connaît (les recrutements sont en mai), ou contacter Amandine Biteau au **06 27 03 66 13**.



Amicale des sapeurs-pompiers de Bournezeau :

Composition du bureau de l'amicale

- Président : Goineau Olivier
- Vice président : Schneider Grégoire
- Trésoriers : Davieau Freddy et Hybert Bruno
- Secrétaire : Drapeau Sandra et Mazoue Maxime
- Membre de droit : Biteau Christophe
- Retraités : Bossard Roland et Nicoleau Philippe

Meilleurs vœux de bonheur et de santé à toutes et à tous.
Bonne année 2019.

Le chef de centre, Le capitaine Christophe Biteau,
Le président de l'amicale, Le sergent-chef Olivier Goineau
Et l'ensemble des sapeurs pompiers de Bournezeau



✓ NALA

L'association Nos Amis Les Animaux (NALA) 85480 et ses actions

Depuis sa création il y a 8 ans, l'association Nos Amis Les Animaux (NALA) 85480 a aidé et fait adopter presque 300 animaux par des familles responsables. Depuis quelques années, on a décidé de changer de cap. Au lieu de travailler sur les symptômes, l'association a décidé de combattre les causes de la souffrance animale, par exemple l'abandon.

Un de ses projets depuis le début a été d'encourager les propriétaires qui ne font pas d'élevage de faire stériliser leur animal. La stérilisation peut résoudre beaucoup de problèmes de comportement et de santé mais aussi le problème de la prolifération des chiens et des chats errants sur les voies et terrains publics. NALA préconise la stérilisation obligatoire en France de tous les chats (donc les colonies de chats sauvages mais aussi les chats qui ont des propriétaires), comme c'est déjà le cas dans certaines régions en Belgique.



Un autre problème que l'association rencontre depuis quelques années est l'attache en permanence de chiens. Un chien est un animal de meute, qui a besoin de la présence d'un autre chien ou de son maître. Le garder attaché ou dans une niche 24 heures sur 24 est contre sa nature. NALA a lancé une pétition à l'attention du président de la République : « On n'attache pas son meilleur ami », avec le but d'envisager l'interdiction en France de l'attache en permanence d'un chien. La pétition a atteint déjà plus de 40 790 signatures :

<https://www.change.org/p/le-gouvernement-fran%C3%A7ais-on-n-attache-pas-son-meilleur-ami>

Et tout récemment l'association a lancé une nouvelle pétition pour désigner un Ministre pour la cause animale et la protection des animaux en France, pétition qui sera présentée aux candidats pour les élections présidentielles en 2022 :

<https://www.change.org/p/le-pr%C3%A9sident-de-la-r%C3%A9publique-pour-un-ministre-d%C3%A9di%C3%A9-au-bien-%C3%AAtre-animal-en-france>



Pour l'année prochaine, NALA envisage de mener un projet sur les problèmes de santé de certaines races de chiens comme le bouledogue français, le Cavalier King Charles et pour les chats, le Persan. Les bouledogues français, par exemple, ont des problèmes de respiration à cause de leur museau aplati, d'hernies discales en raison de leur colonne vertébrale déformée et de maladies de la peau et des articulations. Pour le propriétaire, ces défauts de race peuvent entraîner des frais vétérinaires importants et on devrait s'en rendre compte avant même d'envisager l'acquisition d'un tel animal. Quant aux conséquences pour l'animal lui-même, ces problèmes de santé sont une cause de souffrance. Est-ce bien raisonnable d'élever exprès des animaux avec des défauts physiques ? Tant qu'il y a un marché pour des animaux à certains traits physiques, il y aura des gens qui en profitent. Pour eux, c'est « raisonnable ». C'est plutôt une question d'éthique. Puisque l'animal est enfin reconnu par la loi française comme un être sensible et intelligent, il s'ensuit logiquement que l'élevage d'animaux avec des traits qui vont les faire souffrir et raccourcir leur espérance de vie est immoral et devrait être interdit par la loi.

Marit de Haan
Présidente Nos Amis Les Animaux 85480

Pour plus de renseignements sur l'association et ses projets et/ou si vous voulez adhérer, veuillez vous rendre sur le site de Nala85480 :
<http://www.nosamislesanimaux.com>
ou envoyez-nous un courriel à :
nala85480@hotmail.com





✓ HORAIRES D'OUVERTURE DES SERVICES MUNICIPAUX

ACCUEIL :

	HORAIRES HABITUELS		HORAIRES « ÉTÉ » (juillet-août)	
	MATIN	APRÈS-MIDI	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	9h00 - 12h00	15h00 - 18h00	8h30 - 12h30	FERMÉ
MARDI	9h00 - 12h00	15h00 - 18h00	8h30 - 12h30	FERMÉ
MERCREDI	9h00 - 12h00	FERMÉ	8h30 - 12h30	FERMÉ
JEUDI	9h00 - 12h00	FERMÉ	8h30 - 12h30	FERMÉ
VENDREDI	9h00 - 12h00	15h00 - 19h00	8h30 - 12h30	FERMÉ

MAIRIE de BOURNEZEAU
 2 place de la Mairie
 Tél. : 02 51 40 71 29
 Site Internet :
www.bournezeau.fr
 E-mail :
mairie@bournezeau.fr

POUR LES SERVICES SUIVANTS :

- CIMETIÈRES
- AFFAIRES SCOLAIRES
- RESTAURATION SCOLAIRE
- TRANSPORT SCOLAIRE
- CAMPING

L'accueil est effectué à l'étage de la Mairie (en cas de difficultés pour accéder au 1^{er} étage, adressez-vous à l'accueil au rez-de-chaussée).

SERVICE URBANISME :

Pour toutes demandes de renseignements d'urbanisme, le service reçoit uniquement sur rendez-vous. Rappel : avant d'entamer des travaux, renseignez-vous pour savoir s'ils sont soumis à autorisation.

SERVICE TECHNIQUE :

	Horaires « hiver » : Du 1 ^{er} octobre au 31 mars		Horaires « été » : Du 1 ^{er} avril au 30 septembre	
	MATIN	APRÈS-MIDI	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	8h15 - 12h00	13h30 - 17h15	7h45 - 12h00	13h45 - 17h00
MARDI	8h15 - 12h00	13h30 - 17h15	7h45 - 12h00	13h45 - 17h00
MERCREDI	8h15 - 12h00	13h30 - 17h15	7h45 - 12h00	13h45 - 17h00
JEUDI	8h15 - 12h00	13h30 - 17h15	7h45 - 12h00	13h45 - 17h00
VENDREDI	8h15 - 12h00	13h30 - 17h15	7h45 - 12h00	13h45 - 17h00

Ouverture de la déchetterie de Bournezeau : déchets verts uniquement

- Le mercredi après-midi de 14h à 16h45
- Le samedi matin de 9h à 11h45

ATELIERS MUNICIPAUX

Zone artisanale de la Coussaie
 Tél. : 02 51 40 06 76
 E-mail : servicetechnique@bournezeau.fr

✓ TARIFS DES SERVICES MUNICIPAUX 2019

Camping (par jour)	Adulte	3,90 €
	Enfant de moins de 13 ans	2,00 €
	Emplacement	3,80 €
	Électricité	4,00 €
	Animal	1,70 €
	Garage mort	3,30 €
	Douche (par douche et par personne)	1,00 €
	Forfait « travailleur » jusqu'à 2 semaines	56,00 €
Forfait « travailleur » supérieur à 2 semaines	46,00 €	
Cimetière	Terrain concession : 50 ans	224,00 €
	Terrain concession : 30 ans	117,00 €
	Columbarium concession : 30 ans	694,00 €
	Cavurne concessions : 30 ans	525,00 €
	Jardin du souvenir : taxe de dispersion	53,00 €
	Jardin du souvenir : plaque d'identification	26,00 €
Fourrière Canine	Par jour	25,00 €
Régie Droit de Place	1 à 7m compris	2,10 €
	7m à 15m compris	3,20 €
	15m et plus	5,20 €
	cirque (par jour)	21,00 €
Assainissement	PAC construction neuve	1 632,00 €
	PAC construction existante	816,00 €
Matériel divers (par jour)	Table	1,00 €
	Chaise	0,25 €
	Banc	1,00 €
	Grande tente	67,00 €
	Petite tente	47,00 €
Main d'œuvre communale	par heure	32,00 €
Photocopies	Associations et candidats aux élections (cf. délib 13.140)(*)	0,10 €
	Particulier (*)	0,30 €
	surcoût papier couleur (x nbre de feuilles)	0,02 €

(*) maxi 100 par tirage ; base = 1 page A4 recto x2 pour A4 R/V ou 1 page A3 x4 pour A3 R/V

INFORMATIONS - RÉSERVATIONS MATÉRIEL COMMUNAL

Pour la location de matériel communal (associations et particuliers), il vous est demandé de :

- Prendre contact auprès des services techniques pour connaître les disponibilités du matériel au **02 51 40 06 76** ou par mail servicetechnique@bournezeau.fr

- Compléter un formulaire de demande téléchargeable sur le site de la Mairie www.bournezeau.fr (rubrique matériel) ou aux services techniques.

Ce formulaire devra être ensuite déposé dans la boîte aux lettres des services techniques.

✓ TARIFS SALLES 2019

		Commune			Hors commune
		Associations établissements scolaires	Particuliers	Entreprises	Associations, particuliers et entreprises
LES HALLES (300 m ²) 300 personnes maxi	Mise à disposition de la salle (journée)	gratuit	160,00 €	180,00 €	200,00 €
	Mise à disposition de la salle (demi-journée)	gratuit	80,00 €	90,00 €	100,00 €
	Manifestation à but lucratif (journée)	80,00 €			
	Manifestation à but lucratif (demi-journée)	40,00 €			

Nota : Pique-niques de quartier : utilisation possible par défaut en cas de mauvais temps (soit 80 €).

		Commune		Hors commune
		Associations établissements scolaires	Particuliers	Associations et particuliers
FOYER RURAL	HAUT (19 personnes maxi)	gratuit	30,00 €	
	BAS (50 personnes maxi)	gratuit	32,00 €	50,00 €

Nota : Pas d'utilisation possible de la cour.

SALLE DE MOTRICITÉ (école publique)	20 € par 1 H 30
PETITE SALLE DU MITAN	20 € par 1 H 30

Nota : Tarifs applicables seulement sur convention (hors associations de la Commune).

		Association locale	Commune	Hors commune
SALLE DE L'ENTAM	par jour	gratuit	50,00 €	80,00 €

Nota : Gratuité pour ateliers créatifs (cf. délib 17.076).

SALLES OMNISPORTS	1 ^{ère} journée	100,00 €
	à partir de la 2 ^e journée (consécutives à la 1 ^{ère} journée)	50,00 €

Nota : Tarifs applicables en dehors des occupations habituelles planifiées, qui nécessitent un aménagement spécifique de la salle, et seulement sur convention.

SALLE DES VOLUBILIS	À la journée		Demi-journée	Verre cassé
	Hiver	Été	Occupations payantes	
	95,00 €	70,00 €	37,00 €	1,00 €

SALLE DU MITAN	Association Commune	Particuliers Commune	Entreprises Commune	Associations/ Particuliers Hors commune	Entreprises Hors commune
Du 16 Avril au 14 Octobre					
Grande salle + Bar (la journée)	271 €	394 €	432 €	570 €	627 €
Grande salle + Bar (Demi journée)	136 €	197 €	216 €	286 €	314 €
Grande salle + Bar (du lundi au vendredi)	543 €	786 €	866 €	1 141 €	1 255 €

Petite Salle Seule (la journée)	91 €	132 €	144 €	190 €	209 €
Petite Salle Seule (Demi journée)	45 €	65 €	72 €	95 €	105 €
Petite Salle Seule (du lundi au vendredi)	181 €	262 €	289 €	380 €	418 €
Bar attaché à la petite salle	58 €	82 €	90 €	99 €	108 €
Bar seul	164 €	230 €	253 €	278 €	306 €
Petite Salle ajoutée à la grande salle	31 €	44 €	48 €	63 €	69 €

Du 15 Octobre au 15 Avril					
Grande salle + Bar (la journée)	299 €	434 €	476 €	628 €	692 €
Grande salle + Bar (Demi journée)	150 €	216 €	239 €	314 €	346 €
Grande salle + Bar (du lundi au vendredi)	598 €	867 €	954 €	1 257 €	1 382 €

Petite Salle Seule (la journée)	100 €	145 €	159 €	209 €	231 €
Petite Salle Seule (Demi journée)	50 €	72 €	80 €	105 €	115 €
Petite Salle Seule (du lundi au vendredi)	199 €	289 €	318 €	419 €	461 €
Bar attaché à la petite salle	65 €	92 €	101 €	110 €	121 €
Bar seul	183 €	256 €	282 €	309 €	341 €
Petite Salle ajoutée à la grande salle	34 €	48 €	53 €	69 €	77 €

Participation aux frais de fonctionnement pour ceux qui bénéficient d'une location gratuite	85 €				
---	------	--	--	--	--

Options					
Mise à disposition cuisine	184 €	184 €	184 €	184 €	184 €
Projection	31 €	31 €	31 €	31 €	31 €
Wifi	15 €	15 €	15 €	15 €	15 €

Caution					
	Salle et équipement			30% du tarif à percevoir	

Journées supplémentaires	
Consécutives à la 1 ^{ère} journée	tarif 2 ^e jour : 40% du prix de mise à disposition de la salle
	tarif 3 ^e jour : 30% du prix de mise à disposition de la salle

Acompte réservation	50% Des sommes à percevoir
---------------------	----------------------------

Un forfait location vaisselle de 50 € sera appliqué aux associations de Bournezeau qui utiliseront la vaisselle de cette salle.

INFORMATIONS - RÉSERVATIONS SALLE LE MITAN VENDÉEN :

Par mail : service.technique@bournezeau.fr - Téléphone portable au 06 74 51 95 43 ou fixe au 02 51 40 06 76
 Aux horaires d'ouverture des services techniques (page 36).



✓ STATISTIQUES

Permis de construire

	67 sur 105*				39 sur 105*					
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Habitations neuves	14	13	38	16	11	13	15	10	31	14
Rénovations et extensions d'habitations	9	15	13	11	12	6	11	8	9	4
Déclarations Préalables	65	95	72	80	74	63	80	68	63	85

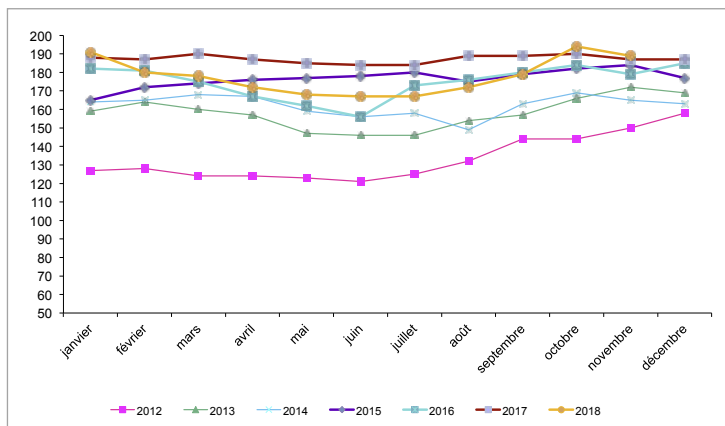
arrêtés au 30 novembre 2018

114 déclarations d'installation de panneaux photovoltaïques ont été déposées depuis 2009, pour des habitations ou des bâtiments agricoles

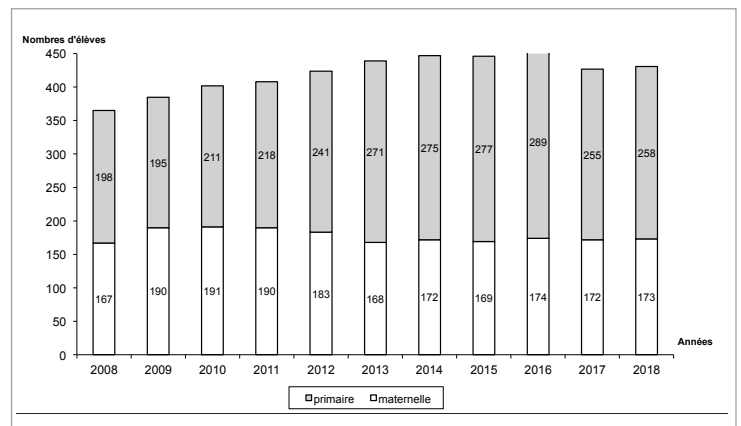
Rappel important : Toute modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment, telle que peinture de façade, changement d'ouvertures, de volets, toute pose d'une clôture... doivent faire l'objet d'une déclaration préalable en Mairie. Le formulaire de déclaration peut être également téléchargé sur le site : www.service-public.fr.

* Référence au P.L.U. de 2007, avec un objectif de 35 maisons neuves par an. Calcul effectué sur 3 ans.

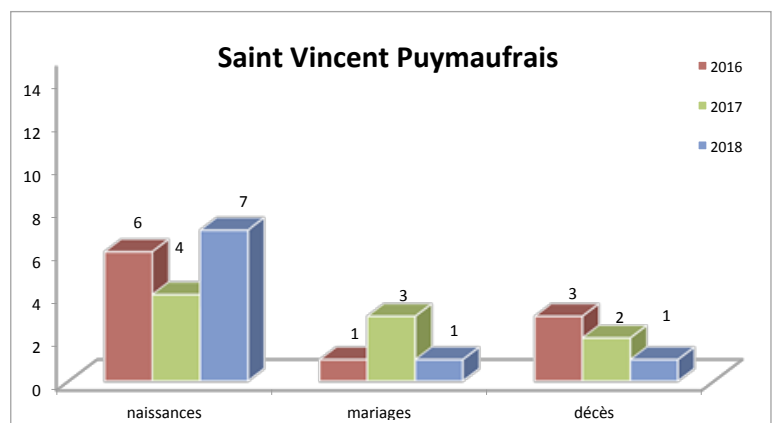
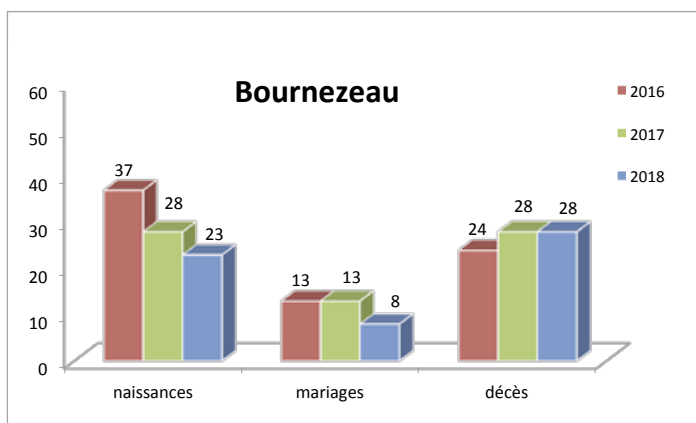
Demandeurs d'emploi



Effectifs scolaires Rentrée 2018



Etat civil (du 1^{er} janvier au 30 novembre 2018)



✓ DÉMARCHES ADMINISTRATIVES EN LIGNE : CARTE D'IDENTITÉ, CARTE GRISE...

Depuis le début de l'année 2017, l'État modernise les démarches liées aux titres réglementaires que sont : la carte d'identité, le passeport, le permis de conduire et la carte grise (certificat d'immatriculation). Désormais, la quasi-totalité des démarches sont accessibles en ligne grâce à des télé-procédures adaptées, sur le site de l'ANTS (<https://ants.gouv.fr/>) via un ordinateur, une tablette ou un smartphone. Ainsi, pour toutes ces démarches, il n'est plus nécessaire de vous rendre en Mairie.

Carte d'identité / Passeport :

Les demandes de carte d'identité ou de passeport doivent être effectuées obligatoirement dans l'une des 19 communes équipées d'un dispositif de recueil d'empreintes digitales en Vendée, sur rendez-vous (Ex : Chantonay, La Roche sur Yon, etc..., liste consultable sur le site de la Préfecture de la Vendée <http://www.vendee.gouv.fr/>).

Pour préparer votre demande et gagner du temps lors de son dépôt, il est conseillé de compléter une pré-demande en ligne. Si vous ne pouvez faire votre pré-demande par internet, le formulaire papier est toujours disponible en Mairie.

Pour connaître les pièces justificatives nécessaires : <http://www.vendee.gouv.fr/>

Carte grise :

Liste des démarches ouvertes à la télé-procédure :

- demande de duplicata ;
 - en cas de perte ;
 - en cas de vol ;
 - en cas de détérioration.
- demande de changement d'adresse ;
- demande de changement de titulaire ;
- déclaration de cession de véhicule.



Pour les personnes ne disposant pas d'un ordinateur ou peu à l'aise avec Internet, des points numériques sont installés à la préfecture.

Les points numériques permettent d'accompagner les usagers et d'accéder aux sites Internet spécialisés dans les démarches en ligne. Ils offrent la possibilité de scanner des documents et d'imprimer les justificatifs de réception des dossiers. Un médiateur numérique peut assister les usagers dans la réalisation de leurs télé-procédures si nécessaire.

Vous pouvez également faire appel des professionnels de l'automobile habilités, proches de chez vous (plusieurs professionnels habilités sur la commune), pour effectuer ces démarches à votre place à moindre coût. Retrouvez la liste des professionnels habilités en cliquant sur :

<https://immatriculation.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-immatriculer-mon-vehicule>

Permis de conduire :

Depuis le 6 juin 2017, la délivrance des permis de conduire se fait exclusivement par voie électronique.

Les étapes de la demande en ligne :

1. Je crée mon compte sur le site : <https://ants.gouv.fr/monespace/s-inscrire>
2. Je remplis mon formulaire en ligne étape par étape et je valide. En cas de renouvellement pour perte ou vol, je règle le coût de mon nouveau permis (25 €) grâce à l'achat d'un timbre numérique directement sur internet ;
3. Je reçois un courriel confirmant l'enregistrement de ma demande ;
4. Je suis l'avancement de ma demande sur mon espace personnel, et grâce à des notifications par mail et SMS ;
5. Si c'est une première demande ou un renouvellement pour perte ou vol, je reçois mon permis à domicile. Dans les autres cas, je vais en préfecture pour restituer mon ancien permis et récupérer le nouveau.



✓ RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE





**JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ**



**BIENTÔT
16
ANS !
PENSEZ AU
RECEN-
SEMENT**

**DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT
DE DÉFENSE !**

QUI ?
Tous les Français,
filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?
Pour vous inscrire en vue de **permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté.**

COMMENT ? Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

- 1 - Créez votre compte sur www.service-public.fr
Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants :
pièce d'identité et livret de famille.
- 3 - Allez dans la rubrique «Papiers-Citoyenneté», cliquez sur «Recensement, JDC et service national», ou dans la zone «Rechercher» tapez «recensement».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE
Munissez-vous des documents suivants :
pièce d'identité et livret de famille.

RETROUVEZ «MA JDC SUR MOBILE» EN 1 CLIC






MINISTÈRE
DE LA DÉFENSE

SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

RENSEIGNEMENTS
ET CONTACTS
AU 808



SGA/COM 2015



www.defense.gouv.fr/jdc



calendrier des événements

1^{er} Semestre 2019

JANVIER 2019

Samedi	12	Vœux du Maire à la population	salle du Mitan
Dimanche	13	Randonnée pédestre des Randonneurs	départ place de la Mairie
Jeudi	17	Galette des rois aux retraités	salle du Mitan
Mercredi	23	Randonnée "Dix mois la Vendée" de Familles Rurales	départ salle du Mitan
Samedi	26	Couscous UNC	salle du Mitan
Samedi	26	Portes ouvertes MFR	Maison familiale rurale

FÉVRIER 2019

Vendredi	1	Concours de belote Club de l'Amitié	salle du Mitan
Mardi	5	Soirée Danse en ligne Rythme Jazz Dance	salle du Mitan
Vendredi	8	Pizza party Lay Tonic	salle du bout du monde
Samedi	9	Dîner dansant Amicale Laique	salle du Mitan
Dimanche	10	Randonnée pédestre des Randonneurs	départ place de la Mairie
Lundi	11	Stage de tennis enfants	salle omnisports
Mardi	12	Stage de tennis enfants	salle omnisports
Vendredi	15	Concours de belote Les Marsupil'amis	petite salle du Mitan avec bar
Dimanche	17	Loto USBSH	salle du Mitan
Dimanche	24	Running des sapeurs-pompiers	départ du centre de secours

MARS 2019

Vendredi	1	Exposition artistes locaux	salle du Mitan
Samedi	2	Exposition artistes locaux	salle du Mitan
Samedi	2	Plateaux Repas des Chasseurs de Bournezeau	
Dimanche	3	Exposition artistes locaux	salle du Mitan
Samedi	9	Repas des Chasseurs de Saint Vincent Puymaufrais	salle de l'Augoire
Samedi	9	Dîner dansant USBSH	salle du Mitan
Dimanche	10	Randonnée pédestre des Randonneurs	départ place de la Mairie
Mercredi	13	Ramassage de déchets "Sauve ta planète" par la MFR	sur le domaine public
Samedi	16	Plateaux Repas des Chasseurs de Bournezeau	
Samedi	16	Portes ouvertes MFR	Maison familiale rurale
Dimanche	17	Loto familial OGE	salle du Mitan
Jeudi	21	Repas de Printemps Club de l'Amitié	salle du Mitan
Vendredi	22	Collecte de sang Donneurs de sang	salle du Mitan
Samedi	30	Repas association du Bout du monde	salle du bout du monde

AVRIL 2019

Jeudi	4	Soirée astronomie Office de Tourisme	Domaine de la Corbe
Samedi	6	Marche pour l'eau CPIE Sèvre et Bocage	place de l'église Saint Vincent Puymaufrais
Lundi	8	Stage de tennis enfants	salle omnisports
Mardi	9	Stage de tennis enfants	salle omnisports
Samedi	13	Concours de pêche à la truite des Chasseurs de Saint Vincent	étang de la Fraignaise
Samedi	13	Course de côte	Route de Saint-Martin-des-Noyers
Samedi	13	Nuit de la côte	salle du Mitan

AVRIL 2019 (suite)

Dimanche	14	Course de côte	Route de Saint-Martin-des-Noyers
Dimanche	14	Randonnée pédestre des Randonneurs	départ place de la Mairie
Samedi	20	Concours de pêche à la truite du BPC 85	étang de la lune
Samedi	20	Chasse aux oeufs Rythme Jazz Dance	parc des Humeaux
Lundi	22	Loto du Club de l'Amitié	salle du Mitan
Samedi	27	Concours de pêche à la truite du basket	étang de la lune

MAI 2019

Mercredi	1	Rallye du muguet des Vieux Volants Vézicampais	départ zone artisanale de la Coussaie
Mercredi	1	Loto Vélocipèdes	salle du Mitan
Samedi	4	Concours de pêche à la truite des Chasseurs de Bournezeau	étang de la lune
Mercredi	8	Cérémonie patriotique	
Samedi	11	Concours de palets BPC 85	salle omnisports
Samedi	11	Troc'plantes des Jardins de la Lune	Jardins de la Lune
Samedi	11	Stage de printemps de Tai Chi GINGKO	salle du Mitan
Dimanche	12	Stage de printemps de Tai Chi GINGKO	salle du Mitan
Dimanche	12	Randonnée pédestre des Randonneurs	départ place de la Mairie
Samedi	18	Course Run & Bike Les Marsupil'amis	départ parc des Humeaux
Samedi	25	Faites du Tennis BEST	salle omnisports
Samedi	25	Inauguration du jardin de soin des Pot'Agés	foyer logement
Dimanche	26	Élections européennes	

JUIN 2019

Samedi	1	Marche gourmande semi-nocturne du basket	départ salle omnisports
Dimanche	2	Randonnée pédestre des Randonneurs	départ place de la Mairie
Vendredi	14	Gala de danse Rythme Jazz Dance	salle du Mitan
Samedi	15	Gala de danse Rythme Jazz Dance	salle du Mitan
Dimanche	16	Kermesse paroissiale	parc des Humeaux
Samedi	22	Fête champêtre Amicale Laique	parc des Humeaux
Mardi	25	Soirée zumba Rythme Jazz Dance	salle du Mitan
Mardi	25	Balade semi-nocturne Office de Tourisme	Départ de l'Audjonnière
Vendredi	28	Anniversaire de l'EHPAD Les Humeaux "30 ans"	Foyer logement

JUILLET 2019

Samedi	13	Fête nationale et moules frites	prairie des Humeaux
Dimanche	21	Vide-greniers du basket	prairie des Humeaux

AOÛT 2019

Dimanche	4	Fête des chasseurs avec course de tracteurs tondeuses	parc des Humeaux
----------	---	---	------------------

